

Nouvelliste

SERVICE DE PUBLICITE · PUBLICITAS S. A., SION
Téléphone (027) 2 12 36
et toutes les agences de PUBLICITAS S. A.

VALAISAN

REDACTION ET ABONNEMENTS : SAINT-MAURICE
Téléphone (025) 3 65 61
Compte de chèques postaux II c 274

TARIF DE LA PUBLICITE

Annonces 14 ct. le mm
Réclames 35 » »
Mortuaires 30 » »
Majoration de 20 % pour tout emplacement exigé par
le client. (Réclames 1re page 25 %)
Tirage contrôlé par la FRP

PREMIER QUOTIDIEN D'OPINION ET D'INFORMATION
DE LA VALLÉE DU RHONE

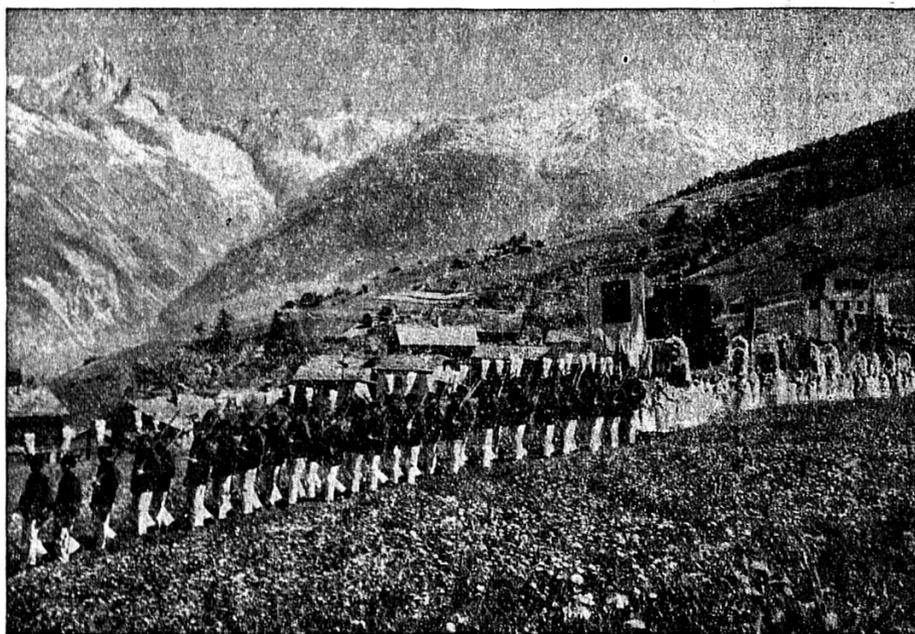
PRIX DES ABONNEMENTS POUR LA SUISSE

	1 an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin officiel	25.—	13.50	7.50
Avec Bulletin officiel	33.—	18.—	10.—

Etranger : Demander le tarif

Demain c'est la Fête-Dieu

LAUDA SION



Cliché de l'Œuvre St-Augustin.

Les fiers grenadiers de Visperterminen à la procession de la Fête-Dieu.

*De belles fêtes-Dieu passeront dans nos villes,
D'angéliques moissons chanteront dans les blés.
Les fleuves de la haine et des craintes serviles
N'éteindront pas l'amour dont tu nous as comblés.*

*Les riches dédaigneux repartent les mains vides
Et Dieu réservera son pain pour les enfants.
Jamais nos yeux, nos mains et nos bouches avides
N'élèveront trop haut leurs désirs triomphants.*

*Tu n'as pas consulté le savant ni le sage
Pour apprendre comment tu viendrais parmi nous.
Ta chair est nourriture et ton sang un breuvage ;
On ne te reconnaît qu'en tombant à genoux.*

*Je fermerai les yeux ! sois docile, ô mon âme :
Il est là, je le sens, je l'entends, je le crois ;
Et plus il est caché, plus sa beauté m'enflamme,
Plus s'éteint le désir de tout ce que je vois.*

*Fêtes-Dieu dans les blés, ô beauté solennelle,
Reflet de l'heure unique et de l'unique lieu
Où visible et vivant, ton amour nous appelle,
O corps de Jésus-Christ, ô sang du Fils de Dieu !*

Marcel Michelet.

Problème de structure

Il ne se passe pas de jour où la presse, les tribunes de festivals et les conférences socialo-politiques, avec des formules peu variées, ne mettent en évidence la disparité du revenu de l'agriculture avec celui des autres classes de la population. Ce phénomène, d'ailleurs, est à l'échelle internationale.

Parce que le problème comporte de nombreux acteurs, on ne se donne guère la peine de l'approfondir. On se contente de constater, en laissant volontiers croire à une protection insuffisante, et surtout aux prix trop bas que l'agriculture retire pour ses produits. Presque jamais on ne découvre la cause réelle de cette situation : la structure des exploitations paysannes.

Or, celle-ci est défectueuse. Non seulement au Valais et au Tessin où les défauts sont les plus apparents et criards, mais dans toute la Suisse, les pays de l'Europe occidentale, comme dans beaucoup de pays du monde entier.

L'occasion m'a été donnée déjà de traiter cette question dans ce journal et des échos nombreux ont prouvé que l'on prend conscience de cet état de fait, source de malaise et de malentendus.

La Commission économique pour l'Europe, en s'occupant de cet aspect du problème de l'agriculture, lui donne un relief particulier. Son dernier rapport annuel traite de la main-d'œuvre, et constate une diminution

régulière des ouvriers de campagne et des petits fermiers.

Les premiers, attirés par les courants de la haute conjoncture, passent à l'industrie, aux chantiers, qui offrent de meilleures possibilités de gain. L'agriculture se trouve forcée de suppléer à la carence de main-d'œuvre en recourant à de nouvelles méthodes de travail, à l'acquisition de machines, si ce n'est à la modification des plans de culture lorsque le climat et le sol permettent de produire des articles moins exigeants sous ce rapport.

La diminution du nombre des petits fermiers est jugée par la Commission économique pour l'Europe comme un phénomène normal, naturel et même favorable.

Précisément en ce que les petites exploitations ne permettent qu'une existence précaire, médiocre, dont les jeunes générations ne peuvent plus s'accommoder.

Dans la plupart des pays de l'Europe occidentale, la petite propriété agricole représente une proportion trop importante de la surface cultivable, ce qui empêche la rationalisation de l'agriculture.

Et, — c'est toujours le rapport de l'O.E.E. qui le dit —, la petite propriété apparaît comme un facteur du bas niveau de vie.

Empressons-nous de tirer une première conclusion : Si l'agriculture ne participe pas au revenu national dans la proportion du nombre, c'est en raison des petites entreprises qui se vouent à cette branche. Il est bien certain que les exploitations familiales de 10 à 20 ha. en bonnes terres du Plateau et du Jura ne sont pas à plaindre. Le standard de vie des propriétaires n'est en rien inférieur à celui d'autres classes, même s'ils ont des soucis et doivent fournir un travail parfois dur et prolongé, ils en sont récompensés.

Tout autre est le sort de ceux que l'O.E.E. désigne sous le nom de petits fermiers. Pour ceux-là, la Providence est représentée par le chantier proche, l'usine, les occasions de trouver un gain qui commence par être accessoire et ne tarde pas à devenir l'essentiel.

La C.E.E. propose un remède, dont la formule, appliquée à la Suisse, fera des étonnés : Procéder à de larges remembrements des petites propriétés. « Elle considère comme favorable une surface de 30 à 50 ha. laquelle permet l'usage de la motorisation sans dépasser le cadre de l'exploitation familiale. »

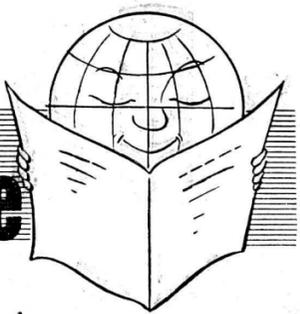
A ce compte, pour l'ensemble de la Suisse, 4 exploitations sur 5 disparaîtraient.

La solution, d'ailleurs, n'est pas pour demain. Mais c'est le propre de la politique de prévoir et de diriger une évolution inévitable. En Suède, l'Etat s'est réservé un droit de préemption sur les terres, afin de pouvoir conduire une politique rationnelle de remembrement.

On ne saurait plus aborder le problème du revenu de l'agriculture sans le lier à celui de la structure des exploitations.

M.

nouvelles du monde



Au tribunal suprême de l'URSS

Quatre amis de Beria condamnés et exécutés

Le communiqué du Tribunal suprême de l'URSS, qui fait état de l'exécution de Baguirov et de trois de ses complices, et de la condamnation à 25 ans d'emprisonnement de deux autres comparses : A. S. Atakichiev et S. F. Emelianov, précise que toutes ces personnalités ont été accusées de trahison, d'actes terroristes et de participation à une organisation contre-révolutionnaire. Le Tribunal a établi que l'accusé Baguirov était un des complices les plus actifs et les plus proches du traître Beria, avec lequel il a commis, en participation avec les autres co-accusés, une série de crimes d'Etat les plus graves.

Depuis 1921, Baguirov était entièrement au courant de l'activité de Beria au sein des services de contre-espionnage du mouvement mousavates (mouvement nationaliste chauviniste azerbaïdjanais), et jusqu'au moment où Beria fut découvert, il l'a aidé à échapper à la justice en subtilisant dans les archives et en remettant à Beria les documents qui prouvaient le passé criminel de celui-ci tout en éliminant ceux qui auraient pu démasquer Beria.

De son côté, Beria connaissant le passé criminel de Baguirov, qui pendant les années de guerre civile s'adonnait au banditisme, aidait activement celui-ci à cacher son passé et participait à l'extermination des gens qui auraient pu démasquer Baguirov.

Le communiqué indique ensuite que Baguirov et Beria en se posant pour but criminel d'exterminer des gens honnêtes, dévoués au parti communiste et au régime soviétique ont entraîné dans leurs activités criminelles les accusés Borchtchev, Markarian, Grigorian, Atakichiev et Emelianov, en les nommant à des postes dirigeants, successivement au commissariat du peuple à l'intérieur, au ministère de la sécurité

d'Etat, et enfin au ministère de l'intérieur d'Azerbaïdjan, et avec leur participation active ont falsifié les affaires ouvertes contre des gens innocents.

En appliquant des méthodes strictement prohibées par la loi soviétique pendant l'instruction, les accusés obligeaient les gens appréhendés à passer à de faux aveux dans des crimes contre-révolutionnaires qu'ils n'avaient en réalité jamais commis et les forçaient également à porter de fausses accusations contre d'autres gens innocents.

Le communiqué indique ensuite que Baguirov et ses complices ont accusé à tort dans des crimes d'Etat graves et ont mis à mort 22 personnalités azerbaïdjanaises dont plusieurs secrétaires du comité central, présidents du Conseil des ministres, vétérans communistes, ministres et autres gens en vue qui viennent d'être réhabilités entièrement par le Tribunal à titre posthume.

Baguirov et les autres accusés, poursuit le communiqué, ont participé activement à l'intrigue que Beria et ses complices ont ourdie contre le grand dirigeant du parti communiste et de l'Etat soviétique, Sergo Ordjonikidze, en obligeant les gens qu'ils arrêtaient à porter de fausses accusations sur celui-ci.

Le communiqué indique enfin que les accusés ont reconnu les crimes qui leur sont imputés, que leur culpabilité a été prouvée par de nombreux témoins et des documents authentiques et que le praesidium du Soviet suprême a rejeté le recours en grâce adressé par les condamnés à mort. La sentence a été exécutée.

Ce communiqué a été publié dans l'organe du comité central du parti communiste d'Azerbaïdjan « Le travailleur de Bakou » du 27 mai 1956, soit un mois après la session du Tribunal.

nal ajoutée que, contrairement à certaines craintes, on n'a constaté aucune répercussion sensible au Japon à la suite de l'explosion de la bombe à hydrogène du 21 mai sur l'atoll de Bikini. Néanmoins, on signale un peu partout dans le pays des irragi-comédies provoquées par la psychose de la radioactivité. Un officier de police ayant appris qu'un garçon avait subi des brûlures radioactives aux mains, a demandé des gants en résine synthétique à son supérieur. L'enquête a révélé que le garçon souffrait d'une maladie de la peau.

Finalement, le journal « Asahi » déclare que de nombreuses autorités de l'hygiène publique ont mis en garde la population contre les tendances de panique qui pourraient provoquer des effondrements nerveux.

tituteur d'une cinquantaine d'années, pour attentat à la pudeur des enfants. Ce maître, à qui était confiée une classe mixte, avait été relevé de ses fonctions en 1956 par mesure de précaution. L'examen psychiatrique auquel il a été soumis avait conclu à une certaine irresponsabilité. Le Tribunal n'a cependant pas pu se rallier à cette conclusion et a condamné l'inculpé, qui jouissait sans cela d'une bonne réputation, à 7 mois de prison avec sursis pendant trois ans.

Fribourg

M. Jean Bourgknecht brillamment élu au Conseil des Etats

Le Grand Conseil fribourgeois a entendu mardi matin l'éloge funèbre de M. Maxime Quartenoud. M. Python, président du Conseil d'Etat, a remercié les députés, le public et la presse de l'hommage rendu à l'illustre défunt. Les députés ont élu ensuite M. Jean Bourgknecht, avocat et syndic de Fribourg, aux fonctions de conseiller aux Etats, par 91 voix sur 110 bulletins valables. Il succède ainsi à M. Quartenoud.

Nous nous réjouissons de cette brillante élection, certain que nous sommes de la valeur et des capacités du nouvel élu.

Berne

La deuxième feuille de la carte nationale

Comme deuxième feuille de la nouvelle carte nationale de la Suisse au 1:100.000, le service topographique fédéral à Berne publie la feuille « Col du Panix ». Elle porte principalement sur la vallée du Rhin antérieur, la chaîne du Tœdi, et la région du Klausen, soit une bonne partie des Alpes suisses. Cette nouvelle carte sort au moment où débute les excursions en montagne. Elle est de même valeur que celle du « Col du Pillon », publiée à fin 1954, qui avait été très bien accueillie. Les teintes du relief sont encore plus nuancées, de sorte que la topographie est particulièrement bien lisible. Les nouvelles cartes au 1:100.000 ne peuvent évidemment pas mentionner chaque sentier et chaque bâtiment, mais elles suffisent absolument à s'orienter sur le terrain. Ce sont donc des cartes pour excursions sur routes de campagne et terrains faciles. Pour les terrains difficiles, il faudra recourir à la carte au 1:50.000.

La session d'été

La session d'été des Chambres fédérales commencera le lundi 4 juin. Elle durera probablement trois semaines et demie, éventuellement 5 semaines seulement.

L'ordre du jour suivant concerne les deux Conseils : gestion du Conseil fédéral, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances pour 1955, compte d'Etat pour 1955, votation populaire du 4 mars (résultat), union européenne de paiement, prolongation de la participation, Organisation internationale du travail, prêts, création de légations au Maroc et en Tunisie, ouvrages de la Linth entre Bilten et Grynau, Constitution vaudoise (garantie), Constitution bernoise (garantie), Swissair, augmentation du capital-action, Régie des alcools, budget pour 1956-57, Caisse de prêts de la Confédération, rapport du Conseil fédéral, crédits supplémentaires pour 1956, 1re série, Société coopérative fiduciaire de la broderie, maintien du financement, Office suisse de compensation, rapport de gestion pour 1955, Chemins de fer fédéraux, gestion et comptes pour 1955, pétitions.

Les points suivants seront en outre traités par le Conseil national : circulation routière, loi, régime du blé, revision, contrats collectifs de travail, force obligatoire, Conférence internationale du travail, 37e session, durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transport et de communications, revision de la loi.

Les points suivants seront en outre traités par le Conseil des Etats : article constitutionnel sur le cinéma, début des sessions d'hiver et d'été, vote des dépenses par l'Assemblée fédérale, préavis sur l'initiative (divergence), loi sur les épizooties, modification, mesures de défense économique envers l'étranger, arrêté fédéral, contrôle des prix réduit, arrêté d'exécution, ligne de raccordement Standsstad - Hergiswil, concession, navigation sur le Rhin supérieur, rapport du Conseil fédéral.

A cela viendront bien entendu s'ajouter nombre de motions, interpellations et postulats.

Vers une pacifique invasion des Franches-Montagnes

Cet été, plus de 15.000 adolescents et jeunes gens de notre pays partiront à l'assaut pacifique d'une contrée belle entre toutes : les Franches-Montagnes. C'est en effet dans les vastes pâturages proches de Saignelégier que la Fédération des Eclaireurs suisses dressera les milliers de tentes de son cinquième Camp national. Déjà la perspective de ce grand rassemblement suscite un très vif intérêt parmi les éclaireurs, les routiers, les cheftaines et les anciens éclaireurs de toutes les parties de notre pays. Il va sans dire que les participants à cette vaste et fraternelle rencontre ne se contenteront pas de « camper sous les sapins », mais qu'ils profiteront de ce Camp national pour apprendre à se mieux connaître encore, à se perfectionner dans les techniques scouts et à se mesurer en de pacifiques et joyeux concours.

Les autorités de notre pays portent une très bienveillante attention à cette grande manifestation nationale et le président de la Confédération en personne prononcera l'allocution du 1er

(suite en page 4)

Dernière séance en Valais

ISMA VISCO

Chamoson, le 31 mai, à 20 h. 15

dans les cantons

Lucerne

Un bébé tombe dans une fosse à purin

Le jeune Beat Rust, un an et demi, est tombé dans la fosse à purin de la ferme paternelle, à Sulzmat, dans la commune d'Inwil. Tous les efforts pour le ramener à la vie sont restés vains.

Il tombe dans une crevasse

M. Josef Ulrich, de la section Pilatus du CAS, s'était rendu avec sa femme et un ami dans la région d'Aletsch. Partis de la cabane Concordia, ils se dirigeaient en direction du Brunkberg lorsqu'un orage éclata. Les trois alpinistes lucernois voulurent revenir sur leurs pas, mais un pont de neige céda sous les pieds de M. Ulrich, qui disparut dans une crevasse. Des secours furent immédiatement entrepris, et après des heures d'efforts on put ramener le cadavre du malheureux, qui se trouvait à une profondeur de 60 mètres. Les blessures de M. Ulrich montrent qu'il a dû être tué sur le coup.

Un automobiliste prend la fuite après avoir causé un accident

Un automobiliste argovien, conduisant sa voiture à une vitesse exagérée, a été déporté sur le bord de la route. Une portière fut arrachée par un poteau, et lors d'une nouvelle embarquée un passager de la voiture fut précipité au dehors, se blessant grièvement à la tête et à la colonne vertébrale. Le conducteur et un autre passager tentèrent de remettre le véhicule sur la bonne voie ; n'y réussissant pas, ils prirent le large au lieu de rester sur les lieux de l'accident, comme le demandait un policier. Les deux individus, qui avaient probablement fait un coup de trop, ont été repris en Argovie, et ramenés à Hochdorf.

Bâle

Un instituteur condamné

Un procès s'est déroulé lundi devant le Tribunal pénal de Bâle qui avait à juger un ins-

Japon

La psychose de la radio-activité

Après les informations non confirmées sur une nouvelle explosion d'une bombe à hydrogène américain qui aurait eu lieu dimanche dernier dans le Pacifique, le journal « Asahi » écrit qu'une psychose de la radioactivité s'est emparée de la population japonaise. Les commerçants malins en tirent profit et font, pour ainsi dire, fortune. Presque tous les stocks de parapluies et de manteaux sont épuisés. Le jour-

Italie

Les ministres des affaires étrangères à Venise

La conférence des six ministres des affaires étrangères s'est ouverte à Venise, mardi à onze heures.

Elle réunit les ministres des affaires étrangères de France, d'Allemagne, d'Italie et des trois pays du Benelux, et est présidée par M. Christian Pineau.

Après les allocutions de bienvenue, c'est M. Gaetano Martino qui, le premier, expose la position de son pays à l'égard de l'Euratom et du marché commun.

Il approuve le rapport de Bruxelles ou rapport Spaak. M. Christian Pineau lui succède. Il félicite M. Spaak pour le travail accompli. Il se déclare favorable à l'élaboration d'un traité et propose qu'un organisme unique en soit chargé. Mais cet organisme devrait comporter deux sections, l'une pour l'Euratom, l'autre pour le marché commun, des délais différents devant être prévus pour les travaux de l'une et de l'autre, puisque le marché commun soulève des problèmes particulièrement nombreux.

M. Pineau propose que l'organisme qu'il envisage soit présidé par M. Spaak et, par la suite, tous les autres ministres se déclareront d'accord avec cette suggestion.

M. Walter Hallstein succède à M. Pineau. Comme lui, il fait un exposé précis et relativement court. Il expose le point de vue du gouvernement allemand. Celui-ci donne son accord aux conclusions du rapport de Bruxelles, mais désire mettre l'accent sur l'importance particulière de certains points, importance primordiale de l'union douanière, union qui doit, dit-il, être très large et comporter des règles précises touchant la concurrence vis-à-vis des Etats tiers, importance en second lieu de la coopération en matière agricole.

M. Joseph Bech, au nom du Luxembourg, approuve les conclusions du rapport de Bruxelles. Les mesures que ce rapport recommande ne représentent pas, indique-t-il, de difficultés pour le Luxembourg.

Enfin, M. Beyen, au nom des Pays-Bas, apporte également son approbation aux travaux des experts. Toutefois, il annonce que son gouvernement demandera des précisions et probablement des sauvegardes au sujet d'une politique commune en matière de législation sociale et de pondération des voix au sein des organismes internationaux qui seront créés.

Grèce

Une protestation intelligente

Les 55 membres de la Société des étudiants grecs de l'Université d'Innsbruck ont donné de leur sang à la clinique universitaire en guise de protestation contre la pendaison des étudiants cyprotes Karaolis et Dimitriu. Ils ont déclaré : « Exactement comme nous donnons aujourd'hui notre sang dans un but pacifique, nous le verserions en tout temps pour nos compatriotes de Chypre. »

Les élections italiennes

Victoire des démo-chrétiens Recul de la gauche

FLORENCE. Comparés aux élections générales de 1953 et aux élections communales de 1951, les résultats pratiquement complets des élections au Conseil communal de Florence sont les suivants :

	1956	1953	1951
Démo-chrétiens	101,523	97,811	88,213
Communistes	68,962	73,879	81,902
Socialistes	44,337	53,862	24,392
Sociaux-démocrates	13,635	15,224	21,756
Républicains	3,635	3,275	—
Neo-fasciste-monarchistes	15,551	20,492	14,725

TURIN

Les résultats complets des élections au Conseil provincial de Turin donnent le tableau suivant :

	1956	1953	1951
Démo-chrétiens	182,260	164,688	148,459
Communistes-socialistes	167,684	194,707	176,153
Sociaux-démocrates	58,455	46,420	57,023
Libéraux	27,916	37,664	45,900
Radicaux	16,737	—	—
Neo-fascistes	18,521	20,536	18,568
Monarchistes	21,909	26,149	6,278
Autonomie du Piémont	37,739	—	—

Les démo-chrétiens obtiennent au Conseil provincial une majorité de 10 mandats. Les communistes occuperont 4 sièges et les socialistes 1.

BOLOGNE

Bologne, bastion traditionnel du communisme est une des seules grandes villes italiennes qui aient été dominées par la gauche pendant les cinq dernières années, conserve sa majorité de gauche. Les voix communistes ont passé de 40,4 à 43,5 pour cent, alors que les socialistes de gauche conservent leur 7,4 pour cent. Les chrétiens-démocrates ont gagné 1,9 pour cent, mais les petits partis du centre : sociaux-démocrates, républicains et libéraux, ont subi des pertes, alors que la droite obtenait quelques gains.

Les résultats complets pour les élections municipales à Bologne sont les suivants :

	1956	1951
communistes	121,556	95,045
Socialistes	19,955	16,982
Démocrates-chrétiens	74,388	59,532

Sociaux-démocrates	25,290	32,438
Libéraux	12,580	15,837
Républicains	3,412	4,409
Monarchistes et neo-fascistes	15,500	7,716

MILAN

Voici les résultats définitifs des élections municipales pour la ville de Milan. (Les chiffres entre parenthèses correspondent aux élections de 1952).

Démocrates-chrétiens : 261,610 voix (259,035).
Communistes : 158,818 voix (177,102).
Socialistes : 173,811 voix (110,126).
Socialistes démocratiques : 103,174 voix (113,940).
Libéraux : 55,501 voix (49,315).
Monarchistes nationaux : 53,172 voix (24,095).
Monarchistes populaires : 10,577 voix (pas de candidat en 1952).
Mouvement social italien : 50,827 voix (49,938).
Divers : 18,551 voix (parti républicain et divers, en 1952, 16,369).

ROME

La répartition des 80 sièges du Conseil municipal de Rome est définitivement établie de la manière suivante, bien qu'il manque encore les résultats d'une section de vote :

Centre :
Démocratie chrétienne : 27 sièges — contre 39 en 1952.
Parti socialiste démocratique : 3 contre 4.
Parti libéral : 3 contre 6.
Parti républicain : 1 contre 3.
Total du centre : 34 contre 52.

Gauche :
Parti communiste : 20.
Parti socialiste nennin : 9.
Total de la gauche 29 contre 16 en 1952 ou les deux partis se présentaient en bloc.
Mouvement social italien : 10 contre 8.

Droite :
Parti national monarchique : 4 contre 3.
Parti monarchique populaire : 2 (n'existait pas en 1952).
Total 16 contre 11.

Le parti radical qui n'existait pas en 1952 obtient un siège, en 1952, le parti indépendant du centre, n'existe plus, avait obtenu un siège.

On rappelle que les élections de 1952 s'étaient déroulées suivant le système majoritaire avec apparentements, tandis que les élections actuelles ont eu lieu au système proportionnel pur.

Telle la mouche se déplaçant sur le verre...



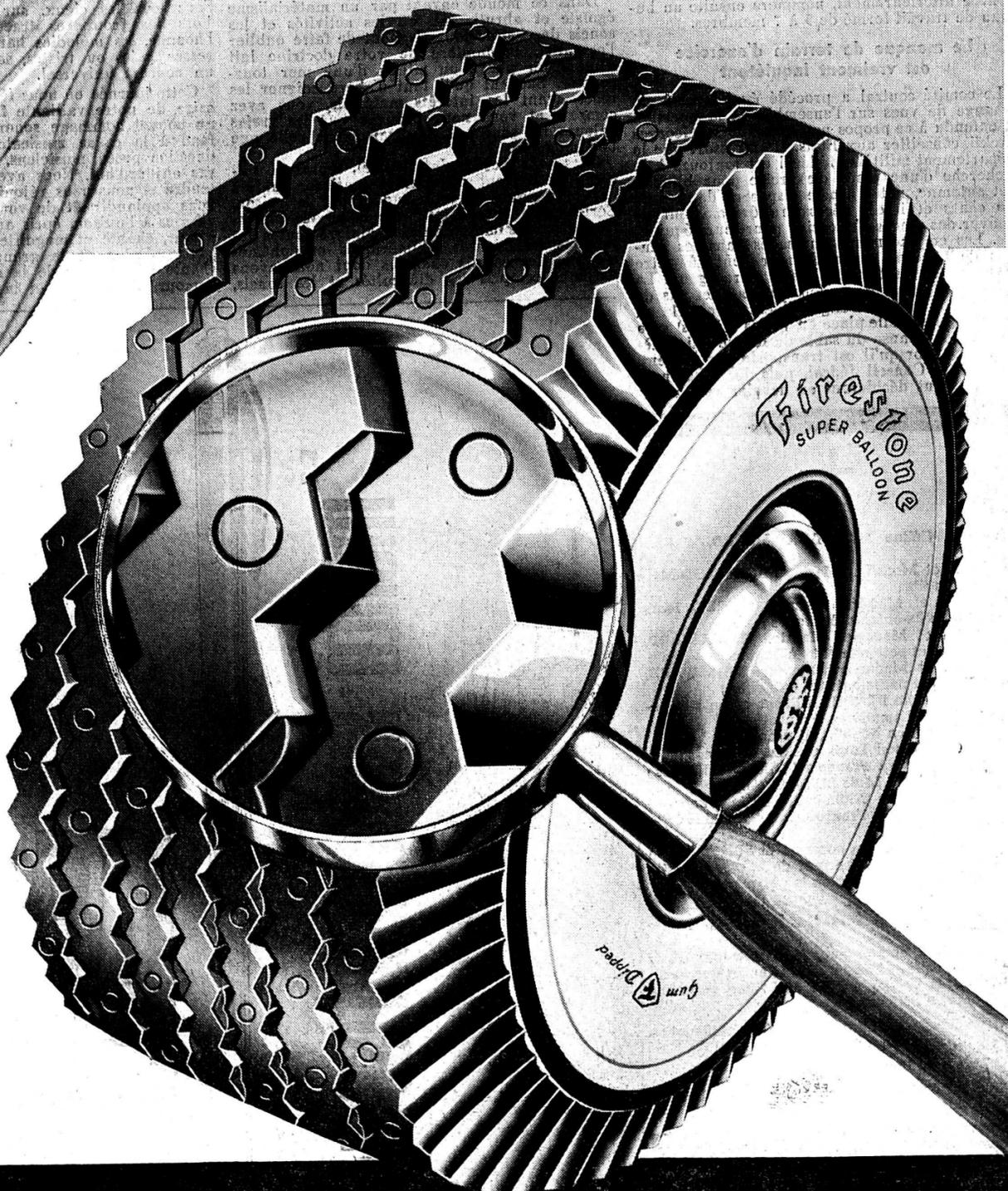
telle est la stabilité de route de votre voiture équipée de PNEUS FIRESTONE

Les centaines de ventouses qui garnissent la bande de roulement en complètent le pouvoir adhérent; elles agissent jusqu'à usure totale du pneu et confèrent la plus grande sécurité à votre voiture, aussi bien sur sol sec que sur route mouillée!

Choisissez donc le pneu FIRESTONE bardé de ventouses. C'est une production suisse unique par ses qualités de durée et de tenue de route.

Mais les pneus FIRESTONE vous offrent encore de nombreux autres avantages. Grâce au nouveau mélange «SUPER-A», ils assurent un kilométrage considérablement plus élevé et notre installation dite «HIGH-TENSION-DIP» nous permet de confectionner des carcasses à un coefficient de résistance et de sécurité inconnues à ce jour.

... et voilà plus d'une raison pour que vous accordiez votre préférence aux pneus suisses FIRESTONE, lors d'un prochain remplacement!



Firestone

août au feu de Camp groupant tous les éclaireurs et leurs nombreux amis à Saignelégier. Le Camp, qui couvrira une superficie de 250 mille mètres carrés sera formé de quatre « sous-camps » répartis dans un paysage des plus sympathiques. Dans l'un s'établiront les éclaireurs, dans l'autre les routiers, dans un autre les chefs-taines de louveteaux et l'on verra même vivre sous la tente les anciens éclaireurs qui viennent de se regrouper sur le plan national au sein de la Ligue St-Georges.

Il va sans dire que la préparation d'un rassemblement tel que celui-là demande un gros travail. Il a été entrepris de longue date déjà et tout s'annonce sous les meilleurs auspices. C'est une véritable cité de toile qui va surgir bientôt sous les sapins francs-montagnards et autour du pittoresque étang de Gruère, une cité avec ses rues, ses bazars, ses marchés, ses bureaux officiels, bref, tout ce qu'il faut pour assurer la vie d'une si imposante communauté pendant une dizaine de jours.

Cet été donc, les Franches-Montagnes deviendront le lieu de ralliement de tous les Eclaireurs de notre pays qui réaffirmeront leur vitalité et prouveront par l'exemple, la valeur éducative du scoutisme.

Après le soulèvement jurassien contre la place de blindés

Une commission est constituée

Lors de son assemblée générale, tenue le 21 avril à Bière, l'Association pour la défense des intérêts du Jura avait chargé le comité central de constituer une commission avec mission d'enquêter objectivement sur les avantages et les inconvénients qui pourraient découler de l'établissement éventuel d'une place d'exercice pour blindés dans le Jura bernois, et notamment dans les Franches-Montagnes.

Réuni à Delémont sous la présidence de M. Frédéric Reusser, de Montier, le comité central de l'ADJ a longuement discuté de la constitution de cette commission d'étude. Celle-ci sera composée de 25 à 30 personnes et représentera les intérêts les plus divers. En feront partie les parlementaires fédéraux jurassiens, deux députés par chaque parti jurassien représenté au Grand Conseil, les 6 préfets du Jura, des représentants des grandes associations, de l'élevage chevalin et bovin, de l'agriculture, des communications, des milieux forestiers, etc. Cette commission, dont la composition définitive sera annoncée ultérieurement, nommera ensuite un bureau de travail formé de 5 à 7 membres.

Le manque de terrain d'exercice est vraiment inquiétant

Le comité central a procédé également à un échange de vues sur l'ensemble de la question et entendu à ce propos un exposé de M. Georges Mœkli, conseiller aux Etats. Il en ressort que le Département militaire fédéral est toujours à la recherche d'une place d'exercice pour blindés. Cet automne, notre armée disposera de plus de 100 chars et il est nécessaire évidemment de trouver des places d'exercice pour leurs équipages. Les emplacements envisagés dans les cantons de Lucerne et de Fribourg ont dû être abandonnés, les terrains étant marécageux. La nouvelle législation vaudoise ne permet pas de songer à la région d'Aigle. Il est probable en outre que l'actuelle place au Valais (Finges) sera désaffectée à cause du sable du Rhône qui pénètre partout lorsqu'il est transporté par le vent. Ce sont le Conseil fédéral, puis les Chambres fédérales qui décideront en dernier ressort.



Madame Céline MARET-BAILLIFARD, à Brusson;

Madame et Monsieur Marius MICHELLOD-MARET et leurs fils;

Monsieur et Madame Maurice MARET, leurs enfants et petits-enfants, à Bagnes;

Monsieur et Madame Maurice BAILLIFARD, leurs enfants et petits-enfants, à Bagnes;

Monsieur et Madame Benjamin BAILLIFARD, leurs enfants et petits-enfants, à Bagnes;

Monsieur Emile BEAUHAIRE, ses enfants et petits-enfants, à Chamalières (France);

Monsieur Adrien BESSE, à Brusson;

La famille de feu Louis GARD, à Bagnes;

La famille de feu François MARET, à Bagnes;

La famille de feu Louis LUISIER, à Bagnes;

La famille de feu Alphonse GARD, à Bagnes;

La famille de feu François-Louis BAILLIFARD, à Bagnes;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Emile MARET

leur bien-aimé époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé après une courte maladie, le 29 mai, à l'âge de 84 ans, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Châble (Bagnes), le jeudi 31 mai 1956, à 8 heures 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le défunt était membre fondateur de la Société Secours Mutuels « Union ».

La famille

René GAILLET, St-Léonard

et sa parenté, dans l'impossibilité de répondre personnellement à toutes les marques de sympathie reçues lors de leur grand deuil, prient toutes les personnes qui y ont pris part, de trouver ici l'expression de leur plus vive gratitude.

Un merci spécial à : la classe 1906, le Conseil d'administration de la Société coopérative de consommation de St-Léonard, la Société de Cible Sion, l'UVCSR, Firme tissage de toiles Berne S. A., l'Union valaisanne du tourisme, la Société Sous-of., la Société valaisanne des hôteliers.

En marge du cinquantenaire de l'«Avenir» de Saxon

Souhaits de bienvenue de M. Felley

Messieurs les Représentants des Autorités religieuses et civiles,

Messieurs les membres du Comité d'honneur, Monsieur le Président de la Fédération des fanfares conservatrices du Centre,

Messieurs les Présidents et Directeurs des fanfares invitées,

Chers amis musiciens,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le conseil communal m'a chargé d'être l'interprète des sentiments qui l'animent en ce jour, en me confiant l'agréable mission de vous accueillir. En son nom, en celui de notre population et en ma qualité de membre de la société jubilaire, je vous adresse le plus chaleureux salut et je vous exprime les plus ardents souhaits de cordiale bienvenue. Saxon, ses autorités et sa laborieuse population, vous accueillent avec reconnaissance et vous remercient profondément d'avoir assuré par votre présence le succès des festivités marquant le demi-siècle de vie active et exemplaire d'une des sociétés les plus méritantes de la localité : la fanfare «L'Avenir».

A vous tous donc, quel que soit votre degré de hiérarchie dans la société humaine, du représentant de l'Autorité la plus élevée au simple citoyen, Saxon, paré de ses atours pour vous bien recevoir en la circonstance, vous souhaite de passer d'allégresse heures en témoignant votre solidarité à l'heureuse jubilaire. Cette solidarité vivante et agissante qui unit dans la joie et la peine, comble les fossés, supprime les obstacles et permet d'éviter les embûches semées sur le chemin de la vie. Cette solidarité qui aide à mieux gravir la route qui monte et permet d'atteindre le but en triomphant de toutes les difficultés. Votre précieuse et reconfortante participation nous encourage vivement à poursuivre sans relâche notre activité dans la voie tracée par nos pères, activité basée sur la défense des grands principes culturels et moraux qui donnent à l'homme sa vraie valeur et, à la vie, son véritable sens.

Dans ce monde envahi par un matérialisme égoïste et abrutissant, où les activités et les soucis de chaque jour risquent de faire oublier l'essentiel, la lumière de votre doctrine luit comme un phare au milieu d'une mer tourmentée. Sachant qu'il faut d'abord soigner les idées avant les intérêts matériels, vous avez compris et vous nous prouvez que les vraies valeurs ne sont pas nécessairement celle que l'on monnaie.

Elles sont d'ordre intellectuel, moral et spirituel et doivent dominer la matière, guidées par la logique, et commandées par la raison. Certes, nous savons tous que notre vie terrestre ne peut s'immatérialiser. Malgré toutes les théories fallacieuses, chimériques et éphémères que des esprits chagrins dont nous avons toujours compris les difficultés et les soucis,

nous proclamons bien haut que les richesses matérielles demeurent un moyen et non un point, un but, un moyen d'atteindre le vrai but, celui dont la réussite ne dépend pas uniquement de facteurs économiques favorables, mais surtout d'une vie bien remplie et dans l'application des principes chrétiens dont vous êtes et demeurez les ardents défenseurs.

Musiciens ! Par la culture de votre art délicat mis au service de votre idéal, vous manifestez puissamment votre volonté de mettre en évidence et de magnifier l'une des richesses artistiques les plus précieuses, ce joyau de la création humaine : la musique.

Son origine se perd dans la nuit des temps. Dès la plus haute antiquité, l'homme éprouva le besoin de traduire et d'exprimer un état intérieur en combinant des sons dont la mélodie flatte l'oreille et fait vibrer l'âme. La Grèce ancienne et mythologique attribua son invention au bel Apollon, au génial Orphée ou au poétique Amphion. Ne dit-on pas que les dieux réglaient la danse et les évolutions des nymphes aux sons miraculeux de la lyre et de la flûte. L'Histoire nous parle encore du roi David jouant de la harpe un millénaire avant l'ère chrétienne. Vieille comme le monde, la musique est et demeure un art précieux, gloire de l'humanité. Elle est intimement liée aux circonstances si diverses de notre vie.

Internationale et universelle par nature, nationale et patriotique dans les hymnes de chaque pays, elle sait aussi être intime et d'une délicatesse exquise dans les moments de bonheur de la créature, tout comme elle devient nostalgique et attristée dans les heures graves ou angoissantes. Elle a été immortalisée par les grands compositeurs, les Beethoven, Schubert, Wagner, Schumann, dont les œuvres géniales, d'une profondeur de sentiment et d'une puissance d'expression incomparable, font encore de nos jours l'émerveillement et le ravissement des auditeurs. Plus près de nous, en douce terre helvétique, n'a-t-on pas, parmi tant d'autres, chanté les œuvres et exalté les mérites et le talent du regretté abbé Bovet. Sous tous les cieux, sur tous les continents, hors des frontières tracées par la main de l'homme, les mélodies harmonieuses, enchanteuses, gaies ou tristes, se font entendre dans un concert universel.

Cette journée où nous fêtons le 50ème anniversaire de notre vaillante fanfare, n'est-elle pas un nouvel hommage sonore et cependant profond à la cause musicale ? La réponse à la question posée, musiciens, vous nous la donnerez aujourd'hui. Nous avons hâte de vous entendre et nous nous réjouissons à la pensée de vous applaudir et de vous prouver que nous vibrons à l'unisson, épris au même art qui, tour à tour, chante et magnifie le Créateur dans la contemplation et la grandeur de ses œuvres, chante les beautés de la nature, chante la foi, l'amour, l'espérance et la joie de vivre, mais

aussi la nostalgie en pensant à l'exil, la peine en se souvenant de l'absent, la douleur en adressant l'adieu suprême et combien émouvant à ceux qui nous ont quittés.

Ces sentiments, chers amis musiciens, vous les connaissez, vous les ressentez ardemment, plus encore vous les vivez et saurez les communiquer à ceux qui auront aujourd'hui le joyeux privilège de vous entendre. A côté de la question artistique, les festivités de ce jour conformes au programme ou aux statuts de vos sociétés, vont revêtir également et fort heureusement un caractère politique. Nous proclamons avec fierté que «L'Avenir» de Saxon a non seulement comme but la culture de l'art musical mais encore et surtout, la défense et la propagation de la doctrine conservatrice et chrétienne-sociale. Je ne m'entendrai pas sur ce point, laissant à des voix plus autorisées et plus compétentes que la mienne, le soin de traiter de la question politico-musicale de nos fanfares.

Après 50 ans de vie féconde, active, parfois héroïque, toujours méritante, «L'Avenir» s'arrête un court instant pour reprendre haleine, en jetant un regard rétrospectif sur le glorieux chemin parcouru dès 1906. Les années ne l'ont point vieillie; elles ont enrichi son expérience et son cœur à sa garder un ardeur juvénile prometteuse de nouveau succès. Son passé tout auréolé de gloire grâce à la sagesse de ses dirigeants et au dévouement de ses membres, est le plus sûr garant de son destin. «L'Avenir» continuera sa noble et bienfaisante activité quels que soient les obstacles. Née dans les difficultés, elle a mûri dans l'effort. Elle triomphera car elle n'a jamais désespéré. Même dans les heures sombres de 1954, alors que sa vie était en jeu, notre société de musique, bandant ses forces, galvanisant son énergie, a relevé le défi qui lui avait été lancé, au grand soulagement des amis de Saxon et du canton tout entier.

Mesdames, Messieurs,

Je vais terminer, désireux de ne pas retarder le programme de la manifestation et de ne pas abuser davantage de l'attention que vous m'avez accordée et dont je me sens flatté.

La vie compliquée, fiévreuse, tracassière de ce 20ème siècle turbulent et tourmenté, les difficultés d'ordre culturel, économique et social exigent de notre génération un effort constant pour résister, vaincre et triompher enfin. Dans cette vie, vos fanfares exercent un rôle sublime et grandiose :

Celui d'unir les cœurs et les hommes dans l'enivrante harmonie des sons.

Fier d'avoir eu l'honneur de vous accueillir, je vous exprime les sentiments de profonde gratitude, de l'Administration communale, de notre population et de la société jubilaire en m'écriant dans l'allégresse des grands jours :

Haut les cœurs !

Amis ! Soyez les bienvenus.



Monsieur Ulysse GRANGES et famille ;

Madame Ida GRANGES, à Fully ;

Monsieur et Madame Marcelin GRANGES et famille, à Fully ;

Monsieur et Madame René GRANGES et famille, à Fully ;

Monsieur et Madame Meinrad GRANGES et famille, à Fully ;

La famille de feu Maurice GRANGES, à Branson ;

La famille de feu Julien GRANGES, à Fully ;

Madame et Monsieur Evariste NAMBRIDE et famille, à Branson ;

Monsieur et Madame Jules GRANGES-BOSON et famille, à Fully ;

Madame Veuve Joseph COTTURE-GRANGES et famille, à Fully ;

La famille de feu Hermann BOSON, à Fully ;

Madame et Monsieur Joseph CARRON-BOSON et famille, à Fully ;

La famille de feu Joseph-Marie BENDER, à Fully ;

ainsi que les familles parentes et alliées GRANGES, BOSON, RODUIT, BENDER, CARRON, VE-ROLET, GAY, VOUILLOZ, DORSAZ,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Charles GRANGES-BOSON

survenu dans sa 73e année après une longue maladie courageusement supportée.

L'ensevelissement aura lieu jeudi, le 31 mai, à 11 heures, en l'église de Fully.

Cet avis tient lieu de faire-part.

R. I. P.

Mademoiselle Vrenely BUSER, à Berne ;

Mademoiselle Liliane BUSER, à Martigny ;

Mademoiselle Marguerite BUSER, à Martigny ;

Monsieur Pierre-Bernard BUSER, à Saint-Gall ;

Mademoiselle Berthe TRACHSEL, à Martigny ;

Monsieur Heinrich BUSER et famille, à Bâle ;

Monsieur Jules BUSER et famille, à Liestal ;

Les familles TRACHSEL, à Spiez ;

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Adolphe BUSER

commerçant

enlevé à leur tendre affection le 28 mai 1956, à l'âge de 59 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny-Ville, jeudi 31 mai.

Culte réservé à la famille à 14 h. 15.

Départ du domicile mortuaire : avenue du Simplon, à 14 h. 30.

Les honneurs seront rendus à la sortie du cimetière.

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.

Le nouveau Bic à 1.25 francs votre main 2 X plus agile

“monté sur amortisseurs”

L'écriture courante, que ce soit à la plume, au crayon ou à la bille, provoque à la longue une fatigue de la main : la « crampe de l'écrivain », qui n'est pas l'appareil exclusif de ces derniers, mais atteint aussi les étudiants, les rédacteurs, les comptables. Une toute nouvelle formule de stylo à bille, en supprimant radicalement cet inconvénient, apporte un véritable soulagement à tous ceux qui écrivent beaucoup. Monté sur amortisseurs, la pointe glisse sans aucune pression, « en souplesse », la main devient deux fois plus agile, la fatigue est diminuée et le rendement accru.

distributeur NAVILLE & Cie • PAG • GENEVE

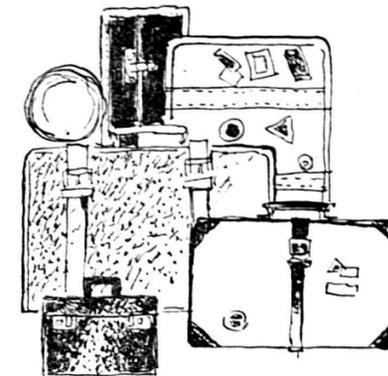
LA PLUS GRANDE PRODUCTION MONDIALE DE POINTES A BILLES

Les voyages en auto sont merveilleux. Mais il faut avoir de la place, beaucoup de place. Il faut pouvoir se remuer — même aux places arrière. Examinez donc la Frégate RENAULT sous cet aspect: Vous découvrirez un espace intérieur que ne laisserait pas soupçonner une élégance aussi racée. Et que de choses peut contenir le coffre à bagages! Qui veut voyager loin, veut voyager vite — tout en conservant un sentiment de sécurité totale. A cet égard, la Frégate répond aux désirs les plus exigeants, car elle permet de réaliser des moyennes vraiment surprenantes, sans faire appel à des vitesses folles et dangereuses. Tout le secret réside dans son exceptionnelle tenue de route, qui l'apparente aux voitures de sport et permet d'économiser du temps par une conduite « fluide ».

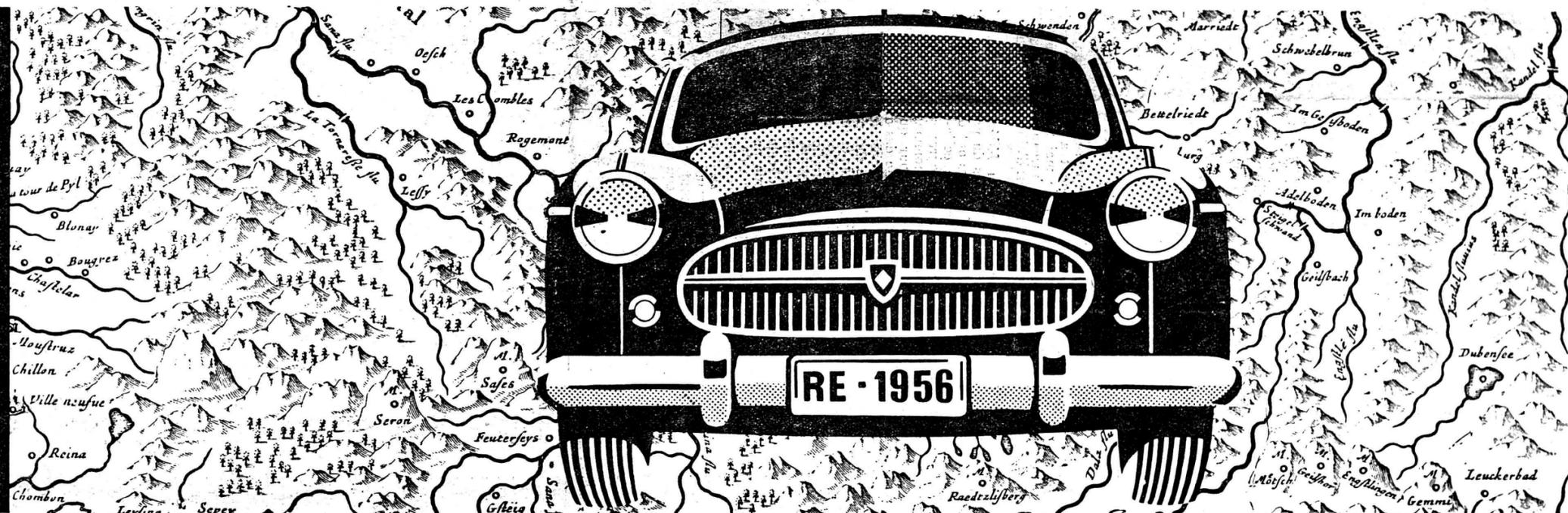
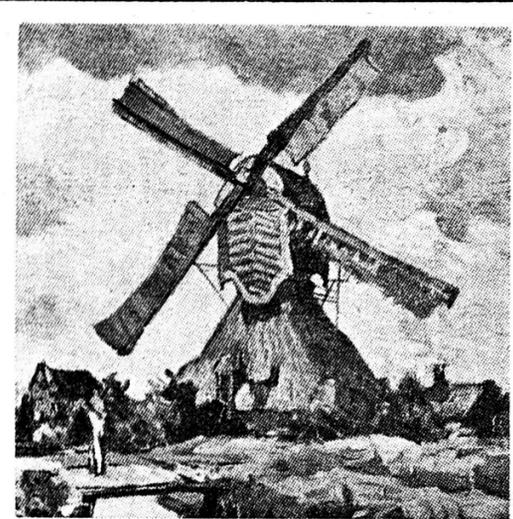
Et si vous voulez flâner, musarder loin des grandes routes, quel émerveillement! car les fenêtres de la Frégate sont vastes et vous permettent de profiter pleinement du paysage. Les particularités techniques de cette tenue de route vraiment proverbiale — centre de gravité, répartition des masses, système de suspension — assurent un atout supplémentaire à cette magnifique routière: Vous ne serez jamais fatigués en Frégate! Même après un long parcours, vous vous sentirez frais et dispos comme si vous veniez de quitter votre maison.

Est-il besoin de parler aussi de l'économie de la Frégate, de sa robustesse et de sa sécurité d'utilisation? Non, car vous préférez certainement vous former une opinion personnelle, en détail, au cours d'un essai — où la Frégate répondra d'elle-même à toutes vos questions — de façon claire et convaincante!

FRÉGATE 2 litres 9900.— FRÉGATE Grand Luxe 11000.—
FRÉGATE Grand Pavois 12450.— FRÉGATE Station-Wagon «Domaine» 11950.—



Les atouts de la Frégate RENAULT pour le voyage:
De la place, en quantité — Une moyenne
de route élevée — Une assurance contre la fatigue



RENAULT

AUTOMOBILES RENAULT

Genève, 6, avenue de Sécheron, Tél. (022) 3271 45
Zürich, Ankerstrasse 3, Tel. (051) 27 27 21

Sion : Gagliardi & Fils, Garage du Rhône, tél. (027) 2 38 48 ; Martigny : A. Métrailler, Garage de Martigny, tél. (026) 6 18 92 ; Brig-Glis : Markus Nanzer, Garage Mondial, tél. (028) 3 17 50 ; Sierre : Arthur Zwissig, Garage des Alpes, tél. (027) 5 14 42.

Réalisation de nos principes dans la politique cantonale

En prenant la parole, notre conseiller d'Etat du « Bas » remarque avec plaisir que les jeunes sont représentés dans l'auditoire par un fort contingent, ce qui prouve tout de même que ceux qui pensent que la jeunesse ne s'intéresse plus à la politique, se trompent. Dès les premières minutes de son exposé l'orateur retient toute l'attention de son auditoire. Il traite des problèmes qui se posent au gouvernement à la lumière du programme et de la doctrine du parti conservateur chrétien-social.

M. Gross fait tout d'abord remarquer que ceux qui accusent ses prédécesseurs au gouvernement d'avoir failli à leur devoir ne le font pas par conviction mais simplement par jeu politique étant donné que le gouvernement a toujours été conservateur ou à majorité conservatrice. Les problèmes qui semblaient résolus hier sont neufs aujourd'hui et demandent une certaine hardiesse dans leur solution. N'oublions pas que le budget de l'Etat du Valais qui était de 5 millions en 1915 a passé à 15 millions en 1959 et à 60 millions en 1956. C'est dire que les problèmes économiques que le gouvernement doit solutionner ne sont plus de la même nature qu'il y a plusieurs décades et demandent de la part de ceux qui sont aux responsabilités non pas de l'audace mais de la hardiesse supposant un courage réfléchi devant les difficultés.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

Nous en avons pour preuve les allocations familiales dont le Grand Conseil vient d'adopter un contre-projet gouvernemental qui fera de la loi valaisanne sur les allocations familiales la plus avancée du pays comparativement aux possibilités de notre économie cantonale. N'oublions pas non plus que le canton du Valais en fut le promoteur en Suisse et ceci grâce à un gouvernement avisé et au syndicalisme chrétien qui en a été l'artisan.

L'évolution actuelle est tellement accélérée que nous ne devons pas nous laisser surprendre par la réalisation de ces œuvres.

Après ce bref mais très utile et intéressant préambule, M. Marcel Gross se penche sur

LE PROBLEME DE LA JEUNESSE...

Nous aurions échouer, dit-il, si notre jeunesse était laissée à elle-même, malgré une situation économique permettant à chacun d'avoir un peu plus de bien-être. Le plus grand danger c'est de ne pas réussir à maintenir et à développer les valeurs spirituelles et morales de notre peuple et en particulier de notre jeunesse, l'avenir du pays. La jeunesse, notre espoir, doit pouvoir compter sur nous. Nous devons fournir à cette jeunesse valaisanne, saine de corps et d'esprit, le maximum de chances pour en faire des hommes et des femmes qui continueront notre œuvre et donneront à notre canton la place à laquelle il a droit dans le ciel helvétique. La première des choses qui nous préoccupe est

...SON INSTRUCTION

L'orateur constate que c'est dans la formation de notre corps enseignant qu'est la base de la formation de notre jeunesse. La réforme de l'école normale valaisanne produit d'heureux effets. Nous voulons des instituteurs et institutrices qui soient des éducateurs, c'est-à-dire qu'ils possèdent la faculté de comprendre les enfants et de les aimer. C'est le plan qui prime tous les autres et nous exigeons de notre personnel enseignant qu'il donne le bon exemple, ceci étant un des points de départ de l'éducation de l'enfant.

Un gros effort est fait pour une amélioration des cours complémentaires, ceux-ci donnant une ultime chance à ceux de nos jeunes, qui n'ont pas l'occasion d'apprendre un métier. Aux yeux du chef du Département de l'instruction publique, ces cours complémentaires sont sacrés parce qu'ils permettent à nos jeunes de se préparer à subir les assauts de la vie et de les vaincre par des connaissances étendues. Dans ce domaine, les expériences faites à Sion sont encourageantes ; ce sont quelque 250 jeunes gens de 9 communes environnantes de la cité séduisante qui ont bénéficié, dans ces cours complémentaires, de leçons données par des professeurs de l'Ecole d'agriculture, des maîtres d'état, d'un ecclésiastique, qui ont enthousiasmé ces jeunes par des sujets captivant leur attention.

Le Département de l'instruction publique prévoit également des cours d'orientation professionnelle pour les élèves des écoles secondaires, tant il est vrai que mêmes les intellectuels ont besoin d'être orientés sur les possibilités que leur procurent leurs capacités.

M. le conseiller d'Etat Gros aborde ensuite le problème de

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 1956, dit-il, notre canton comptait quelque 450 apprentis alors que cette année nous en dénombrons environ 2000. Pour ne pas demeurer un peuple de manœuvres, nous devons donner les moyens nécessaires au canton afin qu'il ait la possibilité de développer la formation professionnelle.

Un plan est à l'étude pour une réforme de la formation professionnelle et nous devons demander au canton un sacrifice financier de l'ordre de 8 à 10 millions pour la création d'une école professionnelle pour le Haut-Valais et d'une autre pour le Bas-Valais. Nous pensons que d'ici 20 ans nous aurons doublé le nombre d'apprentis grâce à la création de ces centres de formation professionnelle d'un genre nouveau permettant un apprentissage plus solide à la base.

FAMILLE — PROFESSION

Traitant de la famille et de la profession, le distingué conférencier constate que si la famille était aussi forte et saine aujourd'hui qu'il y a une ou deux générations, le canton aurait moins de difficultés à vaincre, étant donné que de nos jours ses fondements sont beaucoup moins solides. Et pour que la famille puisse se développer harmonieusement, il ne faut pas oublier que le salaire de base, bien que réajusté dans toutes les professions, ne permet pas, dans la majorité des cas, aux pères de familles de subvenir à leur entretien. C'est alors qu'entre en ligne de compte l'allocation familiale qui est une compensation financière pour celui qui assure l'avenir du pays en acceptant les lois naturelles de la vie, compensation qui ne couvre évidem-

Avec les jeunes conservateurs chrétiens-sociaux à Bouveret

Une journée d'étude bien réussie

On est en droit d'être satisfait de la participation nombreuse à cette journée d'étude qui s'est tenue dimanche après-midi à Bouveret, et le comité d'organisation est à féliciter pour cette réussite parfaite. Aussi M. Baruchet et ses collaborateurs MM. Joseph Vœlfray et Michel Genoud rayonnent de joie en constatant que malgré le bel après-midi de ce dimanche, la salle de la Maison de commune de Port-Valais est fort bien occupée.

M. Baruchet, en ouvrant la séance, salue la présence de M. Marcel Gross, conseiller d'Etat, un des conférenciers du jour, MM. Pierre Delaloye, président du Tribunal de district, M. Paul de Courten, préfet et conseiller national, et celle de nombreux députés, présidents de commune et conseillers communaux, sans omettre de s'adresser aux nombreux jeunes qui forment une grande majorité de l'assemblée. En quelques mots, il demande que nous sortions de notre médiocrité et qu'avec fraternité et droiture, nous travaillions à l'organisation d'un monde meilleur.

Il appartenait à M. Alexandre Chanton de souhaiter la bienvenue à tout un chacun et d'excuser l'absence de M. le président de la commune de Port-Valais, retenu par la maladie.

M. Baruchet annonce ensuite l'arrivée prochaine de M. Charles Primborgne, conseiller national à Genève, puis il donne la parole à M. le conseiller d'Etat Gross qui développera magistralement le sujet suivant :

ment pas les frais effectifs de l'entretien et de l'éducation des enfants.

Né pouvant tolérer qu'une injustice ne se prolonge plus longtemps, le gouvernement a pris l'engagement que pour la session de mai 1957, un projet de loi soit déposé sur le bureau du Grand Conseil en faveur du versement d'allocations familiales aux indépendants.

Traitant de la famille sur le plan fédéral, l'orateur rappelle que les représentants du parti conservateur aux Chambres fédérales ont déposé des postulats pour la défense de celle-ci, faisant en cela une application du programme du parti conservateur. M. Gross rend hommage à ceux qui mettent tout en œuvre pour qu'à Berne on s'occupe enfin que le problème des allocations familiales par une surcompensation cantonale prévue par une loi cadre ne soit pas édulcoré plus longtemps. Il rappelle que si le canton du Valais est riche en enfants il ne l'est pas en argent et que là doit jouer la compensation financière.

En ce qui concerne la profession, le problème est simple si l'on veut faciliter son développement. Il faut laisser aux groupements professionnels, si petits soient-ils, le maximum de compétence pour trouver et réaliser les solutions qui leur permettent de tenir et de se développer. Il y a certainement de très grandes difficultés à surmonter, mais elles le seront toujours avec un esprit de tolérance et de compréhension.

SITUATION FINANCIERE DES COMMUNES

Lorsqu'une famille est dans l'indigence, la commune doit l'aider à subsister. La péréquation financière (qui est un bien vilain mot mais une belle chose) devrait permettre une aide aux communes pauvres. Nous devons penser à celles qui n'ont pas de ressources fiscales à la mesure de leurs lourdes charges. C'est un fait que le nombre de ces communes diminue mais c'est un autre fait que celles qui sont dans ce cas, si elles sont moins nombreuses qu'auparavant, sont dans une situation financière extrêmement précaire. Le gouvernement s'attache à trouver les moyens pour leur venir en aide mais il a besoin de la compréhension et de la solidarité de tous dans une œuvre qui n'est pas facile à réaliser et qui est pourtant nécessaire.

ECONOMIE AGRICOLE

Le problème agricole est obsédant et presque insoluble, mais n'est pas seulement inhérent à notre pays. Sur le plan fédéral, il faut reconnaître que le Conseil fédéral subit des pressions formidables de la part d'intéressés qui croient ou désirent sciemment faire croire qu'une augmentation de prix des produits agricoles serait contraire aux intérêts de l'agriculture.

Soulevant la création de la deuxième sucserie, l'orateur constate que ce serait une affaire intéressante pour certaines régions de la plaine, car elle apporterait un gain supplémentaire à nombre de petits agriculteurs. Quant à l'agriculture de montagne, nous lui trouverons une solution pour qu'elle rencontre un intérêt suffisant afin que les montagnards lui restent fidèles, mais il faut les aider à obtenir une occupation accessoire, et c'est le gros souci du gouvernement ; ce dernier pense aussi qu'une amélioration des conditions de vie de nos montagnards consiste dans une meilleure formation professionnelle.

FORCES HYDRAULIQUES

Ce sujet est le plus important de tous pour notre économie valaisanne. Si l'on sait que dans les 10 prochaines années, il y a un programme de travaux à exécuter se montant à environ 2 milliards 250 millions et que pour les années de 1965 à 1975 les projets prévus et à réaliser demanderont l'investissement de deux milliards, on admettra que le Valais doit se réserver une partie des bénéfices qui vont se réaliser lors de l'exploitation de ces forces hydrauliques. Le canton est mis devant un problème de prévoyance très grave que le peuple sera appelé à trancher car il s'agit de l'avenir de notre canton au point de vue économique.

QU'ADVIENT-IL DE NOS FINANCES ?

Elles sont favorables, c'est un fait, mais elles sont grevées de charges extrêmement lourdes. Bien que nous ayons les moyens d'aller de l'avant, il faut que nous soyons très prudents. Pour réaliser le bien commun, est-il préférable de constituer des réserves financières ou d'équiper le pays ? A cette question, M. le conseiller d'Etat Gross répond qu'il croit que nous devons équiper le pays, mais le faire avec intelligence. Nous devons, dit-il, avoir une politique hardie, mais être réfléchi, calculant par avance la portée de nos actes, car on n'a pas le droit d'équiper le pays en hypothéquant l'avenir de telle manière que le bien commun en souffre.

CONCLUSIONS

Nous nous devons d'affirmer, dit l'orateur, que nous voulons tendre la main à tous ceux qui désirent construire et collaborer à notre œuvre. La tâche qui nous attend est immense, mais si nous savons travailler, nous pourrions résoudre tous

les problèmes qui se posent dans un climat de confiance, augmentant ainsi le crédit de notre canton, de son gouvernement.

Une critique honnête et constructive sera toujours un encouragement pour ceux qui sont aux responsabilités du pays. L'enjeu de la bataille est immense et j'ai confiance en notre jeunesse, dit M. Gross, car si nous lui en donnons les moyens, elle nous aidera à vaincre, tellement elle est généreuse et courageuse.

Le gouvernement, dans tous ses actes, voit l'intérêt général et spirituel de notre peuple et nous savons que tant que nos populations seront foncièrement chrétiennes, nous pourrions réussir dans toutes nos entreprises.

La salve d'applaudissements qui salue cet exposé dispense M. Baruchet de s'étendre dans des remerciements à l'adresse du conférencier, les auditeurs prouvant ainsi combien ils avaient apprécié l'exposé convaincant de M. Marcel Gross.

Le président de l'assemblée, M. Baruchet, donne ensuite la parole à M. Charles Primborgne qui a la tâche de traiter de

La sécurité sociale du monde ouvrier

L'orateur se fait un plaisir d'apporter le salut du parti indépendant chrétien-social de Genève et, après avoir dit toute la satisfaction qu'il éprouve de se trouver en Valais, canton d'origine de sa mère, il entre dans son sujet.

L'homme chrétien, dit-il, n'est pas meilleur que les autres, mais il a le devoir de lutter contre ses erreurs. La doctrine sociale de l'Eglise donne au chrétien toutes directives utiles quant à l'application de la sécurité sociale du monde du travail.

M. Primborgne constate que les assurances sociales ont une couverture des risques de la vie humaine venant au secours de l'individu sous l'aspect matériel.

En tant que chrétiens, nous nous posons la question de savoir comment se fait-il que le malheur frappe plutôt celui-là que cet autre, mais toujours nous acceptons l'épreuve parce que nous sommes chrétiens. Mais cette appartenance à la doctrine du Christ ne doit pas nous laisser sans armes contre les effets matériels du malheur, mais au contraire nous donner des possibilités d'en combattre les conséquences tant matérielles que spirituelles.

N'oublions pas, dit le conférencier, que la sécurité sociale n'a pas sa place dans la charité mais procède de la justice, bien que la charité est voulue par le christianisme, car la trop grande souffrance empêche d'accueillir l'annonce du don de Dieu.

S'adressant aux employeurs, l'orateur dit que ces derniers n'échappent pas à la couverture des risques auxquels est soumis leur personnel, tant il est vrai que le monde ouvrier est subordonné à la sécurité sociale. Mais n'oublions pas que cette sécurité sociale des travailleurs est basée sur la communauté professionnelle. Cette sécurité sociale est également une forme de la répartition du revenu national.

De ce haut lieu qu'est le Saint-Siège et d'où nous viennent des propositions philosophiques, le chrétien reçoit toutes les directives qu'il adaptera sur le plan matériel selon la conception chrétienne. Un fait est certain : nous ne devons en aucun cas laisser prendre en défaut notre sens spirituel qui doit être mêlé à toutes les occupations de notre vie, les plus humbles comme les plus nobles.

Puis l'orateur traite des assurances sociales, notamment de l'assurance-invalidité qui coûtera à la Confédération quelque 120 millions par année. Le financement sera assuré par une contribution ouvrière de 0.2 % et une contribution patronale de 0.2 % également soutenue par une cotisation égale de l'Etat et de la Confédération. Du point de vue humain, dit l'orateur, c'est là une œuvre grandiose profitable à tous ceux dont le corps est vidé d'une partie des forces que donne la vie. La gérance de cette nouvelle assurance sociale serait confiée à l'AVS. Parlant de cette dernière institution, M. Primborgne remarque que son financement a largement dépassé les prévisions les plus optimistes et qu'actuellement, nos députés aux Chambres fédérales interviennent pour que la Confédération augmente dans une notable mesure les rentes des bénéficiaires.

L'introduction des allocations familiales sur le plan fédéral donne l'occasion au conférencier de constater que 9 cantons seulement ont légiféré en la matière. C'est donc une raison pour que l'on arrive à une loi cadre fédérale généralisant les allocations familiales avec péréquation financière. N'oublions pas que les cantons riches en enfants contribuent dans une très large mesure à la prospérité économique de ceux qui n'en ont que très peu, non seulement parce que les premiers sont de gros consommateurs mais parce qu'ils sont également les fournisseurs d'une main-d'œuvre appréciée. L'orateur signale encore de nombreux arguments en faveur de cette péréquation financière dans le cadre d'une loi fédérale sur les allocations familiales. Dans ce domaine, il constate avec plaisir que nos ad-

versaires d'hier sont nos alliés d'aujourd'hui non pas parce qu'ils les ont admises mais parce qu'ils les subissent. Mais il spécifie bien que seul le parti conservateur est en droit d'en revendiquer la paternité, car seul il a lutté envers et contre tous pour les faire admettre. Notre devise confédérale « Un pour tous, tous pour un » a souvent été changée en « Tout pour les uns et rien pour les autres ». Charles Péguy n'a-t-il pas dit des pères de familles : « ces grands aventuriers du monde moderne », et cela est vrai, car aujourd'hui, il faut avoir du courage et un sens chrétien profond pour élever une famille. Il est aussi utile de nous rappeler qu'il est un temps, pas très éloigné, où les socialistes étaient contre les allocations familiales qu'ils dénonçaient, pour tenter d'en avilir la portée et le rôle de la famille : « Le salaire animal » ou « Le salaire du bouc ».

Nous devons nous rappeler que le travailleur n'est pas un sujet que l'on utilise mais un objet dont on a besoin et que l'on doit soigner.

Les idées que nous défendons à travers la doctrine sociale de l'Eglise dont s'inspire notre parti n'arriveront à maturité que si ceux qui y croient les portent à d'autres.

Puis M. Primborgne traite encore de la question des conventions collectives de travail et de la loi fédérale y relative dont les Chambres fédérales sont en train de s'occuper.

Nous ne pouvons malheureusement pas nous étendre plus longuement sur cette intéressante conférence, donnée avec simplicité, avec un sens chrétien élevé. M. Primborgne a su prendre sous son charme, sous son éloquence, tous ses auditeurs qui ont été saisi par la franchise de son parler, par la véracité de ses propos, par la conviction avec laquelle il a exposé son sujet. Aussi, les applaudissements qui ont salué sa péroraison lui ont été le gage qu'il avait atteint chacun.

M. Baruchet sut trouver les mots qu'il fallait pour remercier M. Primborgne de son captivant exposé.

M. Paul de Courten, prit la parole pour entretenir l'auditoire des problèmes qui préoccupent spécialement le district de Monthey.

Enfin, sur proposition du comité d'organisation, l'assemblée passa au vote de deux résolutions.

Elle exprime d'abord le vœu que tous les ouvriers chrétiens de chez nous adhèrent aux syndicats dont la doctrine est conforme aux enseignements sociaux de l'Eglise.

Elle invite ensuite le gouvernement cantonal à mettre en chantier, au plus tôt, la route Bouveret-Noville en vue du développement économique de l'extrême Bas-Valais, de l'amélioration de la liaison franco-suisse et de celle des voies d'accès sur Lausanne, en vue de la prochaine Exposition nationale suisse.

Pour clôturer cette journée d'étude, le chant « Quel clerc ce pays merveilleux... » est entonné par toute l'assistance.

Une très sympathique réception est réservée à tous les participants qui trinquent un verre d'amitié fort bien venu.

Pour conclure ce compte-rendu, très incomplet il est vrai, nous devons dire que la journée de dimanche 27 mai, par la valeur des exposés qui y ont été faits, sera marquée dans l'esprit de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister.

Merci aux organisateurs qui n'ont pas ménagé leur temps pour nous donner l'occasion de vivre un après-midi qui ne sera pas oublié de si tôt.

Armoire à glace

en noyer massif. A enlever, Fr. 180.—

Piano " Bechstein "

à queue. Palissandre brun, cadre fer, cordes croisées. A enlever Fr. 2900.—

Harmonium

Esty, 6 registres, en parfait état. Comme neuf, Fr. 850.—

Piano noir

Cadre fer, cordes croisées. Très bonne sonorité. Fr. 950.—

Argentier

bois des îles, comme neuf, Fr. 290.—

40 chaises

plantes, hêtre verni crème, à Fr. 15.50 pièce.

Glardon, Occasions

Rue Etraz 1, Lausanne

Tél. 25 97 75 ou 25 97 97

Hôtel-Restaurant Volkshaus

Biel-Bienne

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

deux ou trois sommelières

Place à l'année. Débutante acceptée. Bon gain assuré, congés réguliers et horaire agréable. Faires offres de service à la direction Hôtel-Restaurant Volkshaus, Bienne.

CUPROSAN
Maag
contre le mildiou
DR. MAAG & CO. DIETSDORF, ZÜRICH

Seulement AJAX avec sa mousse détergente...

La boîte originale **75 Cts.**
La double boîte **Fr. 1.20**

Colgate - Palmolive S.A. Zurich

sent si bon!

nettoie si aisément!

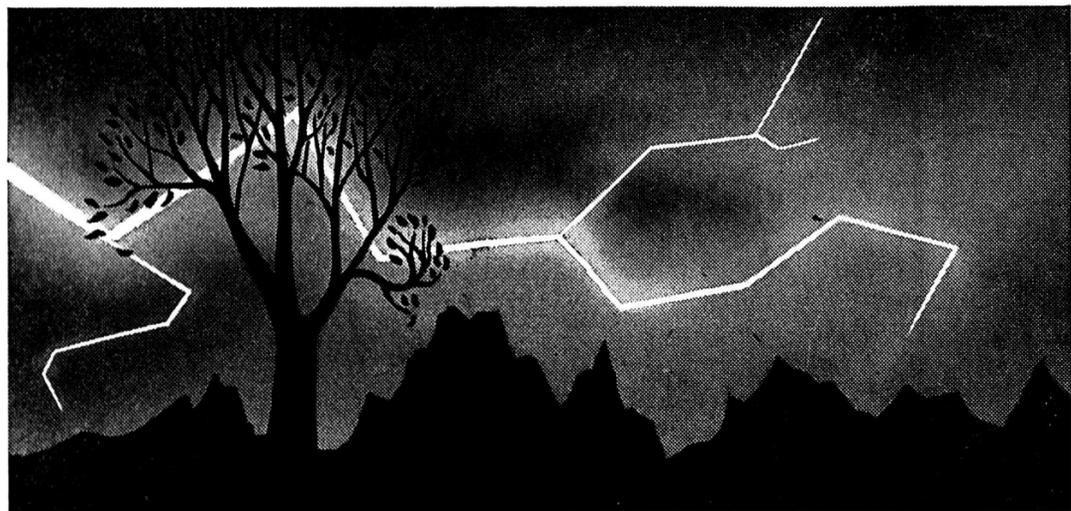
agit si vite!

brille si bien!

Pouvoir nettoyant sensationnel!

- Lavabos, éviers, baignoires, surfaces dallées, émaillées, de porcelaine... Casseroles, marmites, grils et autres ustensiles particulièrement gras sont propres en un clin d'oeil et retrouvent leur brillant splendide.
- Et encore... le parfum discret d'AJAX!

Graisse et saleté sont emportées sans peine!



3
Une étincelle formidable!

Des années d'expériences ont permis aux constructeurs de LAMBRETTA de la perfectionner sans cesse et de l'équiper des accessoires choisis parmi les meilleurs du monde. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne la bobine d'allumage pour laquelle ils ont choisi la grande marque allemande BOSCH.

La bobine BOSCH est connue pour sa longévité et ses hautes qualités de rendement, donnant une étincelle d'une intensité maximum. Au surplus, cette bobine élimine les variations de tension qui provoquent le « pontage » (court-circuit) de la bougie; il n'y a donc pratiquement plus besoin de nettoyer cette dernière ni de se préoccuper de l'allumage.

Constatez-le vous-mêmes: la nouvelle LAMBRETTA garantit la plus grande sécurité de marche.

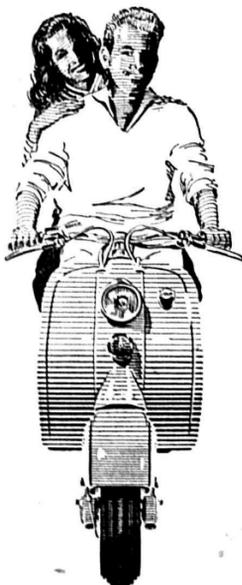
Livable en 125 et 150 cc. dès Fr. 1250.-, payable à partir de Fr. 54.- par mois.

Lambretta 1956

équipée de pneus Firestone Suisse

Importateur: JAN S. A., LAUSANNE.

Agents officiels: **Monthey:** Cl. Meynet; **Sierre:** A. Perrin; **Sion:** B. Betrisey & Co; **Sion:** A. Ebener; **Vernayaz-Martigny:** R. Coucet.



MOTEUR CENTRÉ: ÉQUILIBRE, CONFORT et SÉCURITÉ

Tak-Acaricide
SIEGFRIED

Détruit l'araignée rouge et les vers de la vigne. En arboriculture, le carpocapse.

Cherchons pour restaurant de montagne, juin 1er novembre,

JEUNE FILLE

pour aider en cuisine. Gages à convenir. Bons soins, vie de famille.

Restaurant Les Charmettes, Bourg-St-Pierre, tél. 6.91.82.

Hôpital cantonal de Genève — Maternité. Une souscription est ouverte du 15 mai au 15 juin 1956 pour le

Cours d'élèves sages-femmes

qui commencera le 1er octobre 1956

Les inscriptions sont reçues par la Direction de l'Hôpital Cantonal qui fournira tous renseignements.

Aide-ménage

Famille catholique avec enfants cherche personne capable et sérieuse. Gages et entrée à convenir. Case 37, Lausanne 19. Tél. (021) 26 07 67.

Fauteuils osier

50 pièces, comme neufs. A enlever à Fr. 21.50 pièce. Glardon, Occasions, rue Etraz 1, Lausanne. Tél. 25 97 75 ou 25 97 97.

LA CHAUSSURE D'ETE AU PRIX LE PLUS AVANTAGEUX

8.50

Box brun souple et léger. Semelle Maloya rouge

22/26 8.50 27/29 8.90
30/35 9.90 36/42 14.90



25.90



« CORINTUS », la sandale pratique forme plastique, semelle de caoutchouc souple et très durable

36/40 25.90 41/45 26.90

20.90



Un prix record pour cette chaussure en box brun ou noir, perforé, bonne semelle de cuir flexible.

39/46 20.90

Se fait également avec semelle de caoutchouc Pallas rouge

Au même prix



13.90



« Edy » la sandale à grand succès Elkalf brun ou rouge, tête décorative, semelle de caoutchouc

24/26 13.90 27/29 14.90
30/35 16.90 36/39 21.90

Se fait également en brun ou noir
40/46 25.90

* Le plus grand choix en Valais *

CHAUSSURES



Rue de Conthey SION Tél. 2. 18 08

— SERVICE RAPIDE DE REPARATIONS



N'attendez pas...

le dernier moment pour apporter vos annonces

OU COURENT-ILS ?

**Acheter
un
vêtement
de qualité**



à la **MAISON MODERNE AIGLE**
P. LAVANCHY
TEL. (025) 2.20.56

Dépositaire de la marque PKZ

Du choix!

De la qualité!

Des prix avantageux!

Envois à choix

Fiancés et acheteurs de meubles

Si vous passez à
LAUSANNE

ne manquez pas de visiter la
GRANDE EXPOSITION PERMANENTE
de

HALLE AUX MEUBLES

S. A.

Terreaux 15, sur garage Métropole,
face Eglise, LAUSANNE



On n'a jamais vu ça!

4.50

1. . . un élégant appareil Gillette **monobloc** en métal à un prix aussi bas! (Vous tournez à gauche, l'appareil s'ouvre pour recevoir la lame. Vous faites un tour à droite . . . et vous pouvez vous raser.) En plus . . .

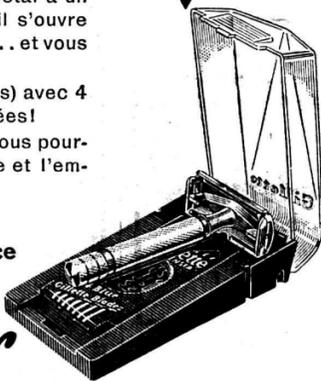
2. . . un dispenser moderne (distributeur de lames) avec 4 Gillette bleues et compartiment pour lames usagées!

3. Le tout dans un étui de plastic transparent où vous pourrez mettre votre appareil à l'abri de la poussière et l'emporter en voyage.

En tout et pour tout, seulement Fr. 4.50!

Le dernier venu des rasoirs-éclair en **UNE SEULE** pièce

Gillette Météor



Imprimerie Rhodanique - Travaux en tous genres



Un, deux, trois...
rien de plus rapide que SOLO! Même devant des piles d'assiettes, vous gardez le sourire. C'est tellement simple: dedans - dehors et tout brille à merveille! Plus besoin de frotter et d'essuyer... n'est-ce pas fantastique?

Quand SOLO est là, tout brille!

SOLO - économique 100%
Avec le grand paquet vous obtenez comme par enchantement plus de 1600 assiettes étincelantes de propreté!

Nouveau!
Pour les petits ménages: le nouveau paquet extra-pratique de SOLO pour 75 cts seulement!

Produit de marque de WALZ & ESCHLE S. A., Bâle

Café, district de Sierre cherche

Sommelière

Débutante acceptée. Offres sous chiffre P 7580 S, à Publicitas, Sion.

Agence Land-Rover

Service officiel. Démonstration sur demande.

Garage de la Plaine, Riddes. Tél. (027) 4 71 07

FIAT 600

dernier modèle, couleur vert clair, pneus flancs blancs, état de neuf, 7000 km., à vendre avec facilités sur demande.

Tél. (021) 22 95 63, heures des repas.

Bacs à fleurs

chêne et mélèze 25 à 60 cm. Tonneaux pr plantes, vin et fruits sont livrés par Beauverd, Rond-Point 3, Lausanne. Téléph. (021) 26 06 45.

Ceintures

enveloppantes, gaines, ventrières, pour grossesses, descentes d'estomac, contre obésité, etc. Prix modérés. Envois à choix. Indiquer genre désiré et taille. R. Michel, spécialiste, Mercerie 3, Lausanne.

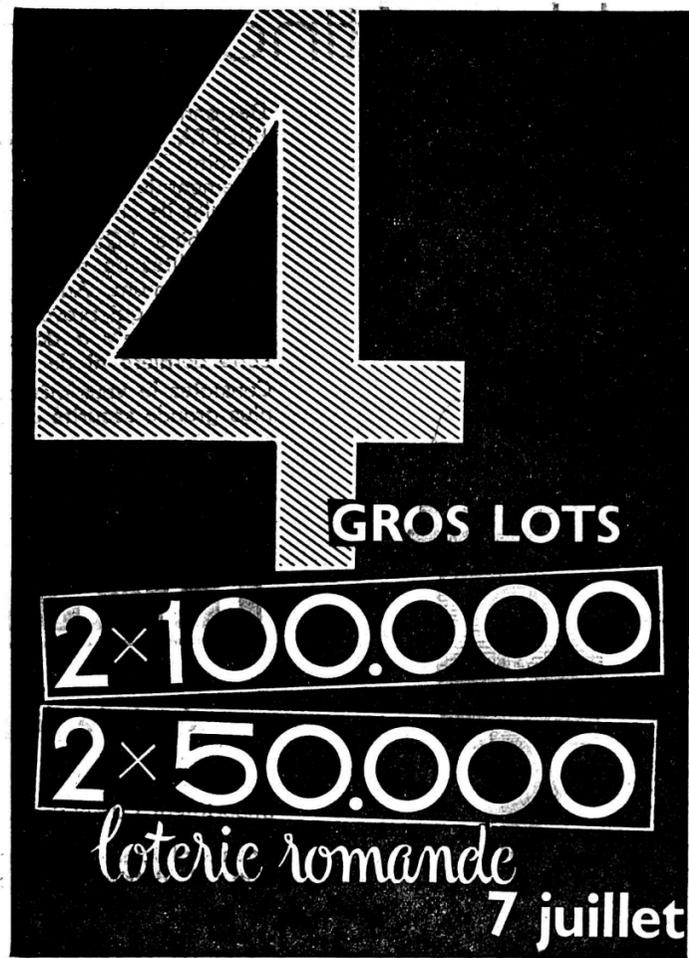
A vendre à bas prix! Neuf et d'occasion: baignoires

à murer et sur pieds BOILERS ELECTRIQUES, CHAUDIERES A LESSIVE lavabos, éviers, W.-C. Nouveauté sensationnelle

CATELLES en plastique

sans colle ni mastic, sur bois, plâtre, béton; 12 teintes, échantillons contre Fr. 2.50 timbres.

Comptoir Sanitaire S. A. 9, r. des Alpes, Genève



4 GROS LOTS

2 x 100.000

2 x 50.000

loterie romande
7 juillet

SION, Av. du Midi

Ch. Post. Ilc 1800



CUPROSOFRIL
contre le mildiou et l'oïdium de la vigne

Maag

La "Revue Militaire Suisse" a cent ans d'existence

Notre revue vient de célébrer son 100^e anniversaire. C'est en effet le 10 mai 1856 que parut le premier numéro de la *Revue militaire suisse*, qui se fixait pour but dans son préambule de servir de lien entre les officiers des cantons romands, de parfaire leur culture militaire de la manière la plus étendue et de renseigner tous ceux qui, d'une façon générale, s'intéressent aux problèmes posés par notre défense nationale.

Un périodique destiné aux officiers de Suisse allemande, l'*Allgemeine Schweizer Militärzeitung*, édité à Frauenfeld, existait déjà depuis un certain nombre d'années; le besoin d'un journal romand, qui ne soit pas une simple traduction de l'édition allemande, qui réponde mieux aux préoccupations qui nous sont propres et corresponde à la mentalité suisse-française, se fit bientôt sentir et la *Société militaire fédérale* décida en 1855 de faciliter le lancement de la revue par le versement d'un subside. Cette initiative fut alors vivement approuvée et soutenue par le général Dufour.

Il n'est pas indifférent de souligner que le premier rédacteur en chef de la jeune revue fut un officier qui avait reçu le baptême du feu et put faire bénéficier ses lecteurs de son expérience des champs de bataille. Le capitaine à l'état-major fédéral Ferdinand LECOMTE participa en effet en 1855 à la campagne d'Italie dans l'état-major piémontais; en 1862, il était major aide de camp du général en chef Mac Milan, au cours de la guerre de Sécession, du côté nordiste. En 1865 enfin, il suivit la campagne de Richmond avec le général Grant.

Il fut appelé par la suite à enseigner la science militaire au prince de Condé, au duc d'Orléans, ainsi qu'aux deux fils du prince de Galles, lors de leur séjour à Lausanne. C'est grâce à l'impulsion initiale donnée par Ferdinand Lecomte, à son influence et à son autorité, que la revue trouva une audience immédiate et sut conserver un judicieux équilibre entre les aspects pratiques et théoriques des problèmes militaires.

Ecrivain, polémiste, historien, professeur à la section militaire de l'Ecole polytechnique fédérale, le capitaine Fernand FEYLER fut, dès 1895, le brillant successeur du premier rédacteur en chef. Pendant trente-cinq ans, il mit au service de la revue sa connaissance très vaste de la chose militaire et cette sorte de prescience du déroulement stratégique des opérations, qui fit de lui un des commentateurs les plus écoutés de la première guerre mondiale. Et pourtant, durant cette période tragique, il eut à lutter pour maintenir l'existence même de la revue. Les correspondants étrangers étaient appelés au front, les collaborateurs suisses étaient mobilisés pour la plupart et les rigueurs de la censure n'étaient pas faites pour faciliter sa tâche. Il ne parvint pas moins, en dépit des difficultés matérielles et des servitudes, de tous ordres, à rendre sa publication captivante.

Lorsqu'il sentit ses forces diminuer et sa santé atteinte, le colonel Feyler prit le soin de préparer sa succession; il fit un choix particulièrement heureux en la personne du major Roger MASSON, qui prit la direction de la revue en 1931, fonction qu'il assume encore actuellement.

Cet officier, d'une culture militaire très fouillée, breveté de l'Ecole supérieure de guerre de Paris, doit à sa grande capacité de travail d'avoir pu diriger notre revue bien que déjà absorbé par une carrière qui fut aussi chargée que brillante.

En 1936, le lieutenant-colonel Masson fut nommé chef d'état-major de la 1^{re} division et chargé notamment à ce titre de l'organisation de la couverture-frontière dans le secteur de cette unité. Chef de classe dans les Ecoles centrales, il fut également chargé de cours à la section militaire du Polytechnicum de Zurich. Dès août 1936, il dirigea la « section de renseignements » au Service de l'état-major général. Enfin en mars 1942, le général Guisan le désigna pour remplir les fonctions de « sous-chef d'état-major de l'armée ». Dès ce moment-là et jusqu'à la fin de la guerre, il dirigea, tout en conservant le 2^e bureau, les services de sécurité, celui du territorial et la section de mobilisation.

Nul n'est donc mieux qualifié que le colonel-brigadier Masson pour diriger une revue d'information militaire, car le « service de renseigne-

ments » correspondait chez lui à une authentique vocation.

N'oublions pas qu'avant la guerre déjà, au moment de la crise des Sudètes, les renseignements précis qu'il était parvenu à obtenir sur les mouvements et concentrations de la Wehrmacht et sur l'évolution probable du conflit ont permis au Conseil fédéral d'épargner au pays les frais énormes d'une mobilisation inutile. Ce fut là la première manifestation de son génie de l'information, qui se confirma ensuite pleinement pendant toute la durée de la guerre.

Nous laisserons le soin de conclure à une plume plus autorisée que la nôtre, à celle du major Eddy Bauer, qui écrivait en 1947 :

« L'intelligence du colonel Masson participait-elle au miracle de l'ubiquité ? On le croirait, car on peut dire aujourd'hui que son oreille percevait ce qui se disait à la table du « führer » jusqu'en son jointain P. C. de Rastenburg, en Prusse orientale, ou dans son nid d'aigle du Berghof... »

« Mais encore la facilité naturelle d'un Masson n'a servi à rien d'autre qu'à consacrer à son pays un effort quotidien auquel eussent succédé deux ou trois hommes de complexion normale. D'autant plus que ce vrai soldat n'était pas de ces galonnés sans courage, aussi habiles à décharger leur propre responsabilité qu'à engager celles de leurs camarades n'a jamais cessé de l'animer, et ses pairs comme ses chefs le savent plus encore que nous ne saurions l'écrire. »

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu profiter du centenaire de la *Revue militaire* pour rendre ce bref hommage à celui qui fut un grand serviteur du pays.

On pourrait nous reprocher que, chargés de retracer l'histoire de notre revue, nous nous sommes en fait contentés de retracer la biographie de ses rédacteurs successifs. C'est pourtant à dessein que nous l'avons fait, car au reste l'histoire de la revue n'est autre que celle des événements politiques ou militaires, celle de l'évolution des méthodes et des moyens de combat, qu'il eût été fastidieux de détailler ici.

La collection de la *Revue militaire suisse* constitue un résumé des événements militaires de ces cent dernières années et un apport précieux à l'étude historique de ce siècle. Elle a également contribué à compléter la formation technique et culturelle de nombreuses générations d'officiers. Elle est aussi de nature à combattre le « relâchement d'intérêt » des cadres pour la science militaire, suscité sans doute par la longue période de paix dont notre pays est favorisé.

Les revues suisses romandes ont généralement la vie brève. La *Revue militaire suisse*, aujourd'hui centenaire, constitue à cet égard une exception d'autant plus rare et réjouissante que, loin de ressentir les effets d'un âge aussi avancé, elle fait preuve d'une faculté d'adaptation, d'un dynamisme sans cesse renouvelés.

Marc Lamunière,
Edition de la *Revue militaire suisse*.

COLLEGE de ST-MAURICE
EXAMENS D'ADMISSION

- Collège classique
- Ecole de commerce (14 ans)
- Cours préparatoire littéraire (internes)

Jeudi 14 juin, à 9 h. 30

S'inscrire auprès du Rectorat du Collège pour le 11 juin 1956.

Vacances d'été
Alpes valaisannes ou vaudoises.

Famille genevoise présentant toutes garanties, cherche à louer pour juillet et août

chalet meublé
bien situé, 6 lits. Faire offres à Dumur et fils, 7, rue de la Fontaine, Genève.

offices religieux

Jeudi 31 mai Fête-Dieu

Sierre
Messes à 5 h., 6 h. 15, 7 h. 15, 8 h. 15.
A 9 h. 30 : Grand-messe avec procession.
20 h. : Messe du soir.
A l'ancienne église, messes avec sermon en allemand à 8 h. 10 et 9 h. 10.
En semaine, messes à 6 h., 6 h. 30, 7 h. et 7 h. 30.

Ston
PAROISSE DE LA CATHEDRALE :
Messes basses : 5 h. 30, 6 h. 15, 7 h. et 8 h.
Messes avec sermon : 9 h. Messe mit Predigt : 9 h., Châteauneuf-Village : Messe et sermon : 11 h. 30 : Messe avec sermon ; 20 h. : Messe du soir.
Office pontifical avec procession à 9 h. 30.
Horaire des messes en semaine : 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR :
6 h. 30, 7 h. 15, 8 h. 15, 9 h. : messes basses.
11 h. : messe basse.
19 h. : messe du soir et communion.

Martigny
Paroisse catholique romaine

Eglise paroissiale : 6 h., 7 h. 30, 8 h. 45 et 9 h. 30.
9 h. 30.
10 h. 15 : Grand-messe.
A 20 h. : Mois de Marie.
Chapelle de Martigny-Bourg : 8 h., 9 h.
Collège Ste-Marie : 7 h.
Ravoire : 9 h. 30.
La Fontaine : 8 h.
Charrat : 7 h. 30, 9 h. 45.
Martigny-Croix : 10 heures.

Monthey
PAROISSE CATHOLIQUE : Messes à 6 h. 30, 8 h., 9 h., 10 h. (Grand-messe). 11 h. 15 Messe basse. Dévotion du soir : 17 h. 30.
PAROISSE PROTESTANTE : 9 h. 45 Culte.

Saint-Maurice
PAROISSE :
Messes basses : 5 h. 30, 7 h. 15, 8 h. 30.

BASILIQUE :
Messes basses à 5 h. 15, 6 h., 6 h. 55, 7 h. 30.
9 h. 30 Grand-messe pontificale et procession.
20 h. 15 Clôture du Mois de Marie.

COUVENT DES RR. PP. CAPUCINS :
Messes 6 h. et 8 h.

NOTRE-DAME DU SCEX :
Messes à 6 h. 30 et 7 h. 20.

Lavey
Paroisse catholique : Messes à 8 h. et 10 h. (Grand-messe).

Vercorin
Messe basse : 6 h. 45.
Grand-messe : 10 h.

Chaises de la Fête des Vignerons
en fer, pliables, vernies aluminium. A enlever à Fr. 14.— pièce. Glardon, Occasions, rue de la Louve 10. Tél. 25 97 97 ou 25 97 75, Lausanne.

Land-Rover
Pour l'achat ou la réparation d'une Land-Rover, adressez-vous toujours à la maison spécialisée :
Garage Lugon, Ardon, tél. 4.12.50.

Land-Rover
A vendre une Land-Rover, 10 places, ou 1000 kg. Etat de neuf.
Garage Lugon, Ardon, tél. 4.12.50.

radio-télévision

Mercredi 30 mai

SOTTENS. — 7 h. Gymnastique. 7 h. 10 Alla marcia ! 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Le disque du speaker. 7 h. 25 Réveil au cinéma. 8 h. L'Université radiophonique internationale. 9 h. Les Dames de Bonne Humeur. 9 h. 15 Emission radioscolaire. La journée d'un enfant au XVIII^e siècle. 9 h. 45 Trois compositeurs du XVIII^e siècle. 10 h. 10 Reprise de l'émission radioscolaire. 10 h. 40 Deux pages de musique russe. 11 h. Emission d'ensemble. Madame Butterfly. 11 h. 45 Refrains et chansons modernes. 12 h. 15 Musique de Jacques Offenbach. 12 h. 25 Le rail, la route, les ailes. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Valses d'aujourd'hui. 15 h. Le catalogue des nouveautés. 15 h. 45 Cinq duos pour violon. 16 h. 50 La polyphonie vocale italienne. 17 h. 05 Le feuilleton de Radio-Genève. 17 h. 20 Prélude à l'heure des enfants. 17 h. 45 Le rendez-vous des benjamins.

18 h. 15 C'était le bon temps. 18 h. 25 En un clin d'œil. 28 h. 50 Les beaux enregistrements parus en... 1955. 18 h. 40 Enfants en danger. 18 h. 55 Micro-partout. 19 h. 15 L'horloge parlante. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Instants du monde. 19 h. 40 Divertissement musical. 20 h. 10 Le magazine de la télévision. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Que font les Nations Unies ? 22 h. 40 Un centre français de poésie : Coarrazze.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Variétés musicales. 7 h. Informations. 7 h. 05 Musique populaire. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Musique légère. 12 h. 50 Informations. 12 h. 40 Radio-Orchestre.

18 h. Programme annoncé au micro. 19 h. 20 Communiqués. 19 h. 30 Informations. 20 h. Piano. 20 h. 05 Entretien. 21 h. 05 Roi malgré lui. 22 h. 156 Informations. 22 h. 20 Chronique littéraire.

Jeudi 31 mai

SOTTENS. — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour ! Culture physique. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Disque. Premiers propos. Concert matinal. 9 h. (Estavayer-le-Lac) Grand-Messe. 10 h. 20 Les beaux enregistrements. 11 h. Emission d'ensemble. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 35 Disques. 12 h. 45 Informations. 12 h. 55 Touristes, à vos marques ! 13 h. 05 Pages populaires de Mendelssohn. 13 h. 50 Compositeurs suisses : Aloys Fornerod. 16 h. 50 Vos refrains favoris... 17 h. Iberia. Albeniz. 17 h. 50 Oeuvres de compositeurs italiens. 17 h. 50 Melachrino et son orchestre.

18 h. La quinzaine littéraire. 18 h. 50 Le micro dans la vie. 19 h. 15 L'horloge parlante. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Derrière les fagots... 20 h. Le feuilleton : L'Argent. 20 h. 55 Finales publiques de Grille et variations. 21 h. 20 Tels qu'en eux-mêmes. 21 h. 30 Concert. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Micro-Famille. 23 h. Harry Davidson et son orchestre.

BEROMUNSTER. — 6 h. 15 Informations. 6 h. 20 Concert récréatif. 7 h. Informations. 7 h. 05 Musique religieuse. 10 h. 15 Un disque. 10 h. 20 Emission radioscolaire. 11 h. Emission d'ensemble. 11 h. 50 Musique ancienne. 12 h. 50 Informations. 12 h. 40 Orchestre récréatif. 15 h. 15 Voix célèbres d'aujourd'hui.

18 h. Chant. 18 h. 20 Guitare. 18 h. 45 Entretien. 19 h. Chants populaires. 19 h. 30 Informations. Echo du temps. 20 h. Orchestre chambre. 21 h. 40 Oeuvres de Schumann. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Le Rossignol, conte lyrique.

Me Francis Thurre
avocat et notaire
à Martigny-Ville

reprend dès le 1er juin 1956
la pratique du barreau et du notariat

Téléphone 6 18 04

— Oui, c'est ainsi ! répondit-elle après un court silence. Théo avait promis de m'épouser. Mais nous étions tous les deux à court d'argent. Pour lui, Thommen fut un exemple pratique de la meilleure manière de vite faire fortune. Il avait son plan. Sa femme, qui possédait plus de deux millions, vivait depuis longtemps séparée de lui. Après sa mort, sa fille devenait seule héritière. Edith était encore mineure. Elle aimait bien son père. Tout d'abord, il ne voulait que la mort de sa femme. Vous savez, dit Madame Cabral avec un profond soupir, que Théo n'a jamais été heureux avec Ruth. Elle avait rencontré un homme qu'elle aimait de toutes les fibres de son cœur. Quand il la quitta, elle resta seule et désespérée. Deux ans plus tard, elle rencontra à Ascona son futur mari. Ce fut une singulière aventure. Cette femme d'ordinaire timide et réservée se donna à lui sans réserves. Une folie désespérée s'empara d'elle pendant quelques semaines. Quand elle se sentit devenir mère, elle épousa Théo. Mais l'ivresse se dissipa avant les noces. Il la trompait déjà avec d'autres femmes avant qu'ils fussent mariés. Elle l'apprit et resta indifférente. Plus tard, elle conçut une aversion prononcée contre lui. La vie commune devint insupportable : ils se séparèrent. Il partit offensé, aigri et fier, les mains vides, comme il était venu ! Ses livres avaient un succès médiocre, mais pendant un temps il écrivit beaucoup. Il jouait, trafiquait, vivait comme un aventurier, au

MAX MORELL

Hommes dans la nuit

roman policier

55

jour le jour, il voulait être riche, il avait une vue faim démente de posséder ce que possédaient tous les gens avec lesquels la vie sociale le mettait en contact. Et sa femme qui possédait les millions — tandis qu'il était toujours dans les dettes et devait lutter péniblement pour rester à la surface ! Il ne pouvait pas vivre petitement ! C'était comme un poison pour lui qu'il ne pouvait pas supporter. Parfois il essayait, mais croyait devenir fou dans la simplicité et la monotonie d'une existence modeste. Il était parfois touchant comme un petit garçon, assis près de moi, à me conter sa vie et ses rêves. Mais même pendant ces heures de détente, on voyait bien qu'un ver lui rongerait l'âme : la soif de gloire, de richesse et d'insouciance !

Pourquoi le tairais-je ? Je conservais dans mon coffre-fort le produit du vol de Thommen. Je donnai trente mille francs à Théo. J'en employai moi-même cinq mille. La moitié revenait à Thommen. On lui rembourserait l'argent plus soixante-dix mille francs, quand Théo entrerait en possession de la fortune de sa femme. C'était Thommen qui devait la tuer — et peut-être Edith aussi ! D'abord Thommen ne voulait rien entendre. Puis il céda. Un meurtre de plus ou de moins ! Il ne pensait qu'à Inès qui serait sienne ensuite.

Un soir — une tempête s'annonçait — Thommen guetta Ruth dans le parc de sa villa. Elle suivait la rive, on ne pouvait pas la voir de la maison. En outre, il faisait déjà assez sombre. D'un buisson, Thommen bondit derrière elle. Un coup ! Elle tomba sans un cri dans le lac et au même moment une vague l'emporta au loin.

Jamais cet acte n'aurait été connu si le des-

tin n'avait jeté la morte sur la rive du jardin qu'habitait l'homme qu'elle n'avait pu oublier. C'est lui qui la trouva. Il la reconnut. Il se prit à réfléchir et fit des recherches, parce que la morte était la jeune fille qu'il avait aimée jadis. Théo prétendait en outre qu'elle portait sur son cœur, à une chaîne d'or, un médaillon avec sa photographie. Ce bijou ne l'avait jamais quitté. Mais quand on ramena la morte à Wollishofen, le médaillon manquait.

On était allé chercher son corps chez un certain Stauffer, explorateur revenu depuis peu en Suisse. L'homme qui avait aimé Ruth Berger se nommait aussi Stauffer. S'agissait-il du même homme ? Cette pensée ne laissait aucun repos à Glaser.

Un jour, il alla le voir et le reconnut aussitôt. Au fond, Théo n'avait pas pensé rencontrer son rival ; l'hypothèse lui paraissait trop aventureuse. Il connaissait bien son visage, au temps de son aventure avec Ruth, car il avait plusieurs photographies de cette époque dans la villa de Wollishofen. Face à face avec Stauffer, la ressemblance le frappa avec une violence élémentaire. Théo me raconta qu'il avait perdu toute contenance. Ce fut un coup terrible. Il avait froid et chaud, il se sentait paralysé et crut en même temps qu'il éblouait. Il demanda le médaillon à Stauffer, mais celui-ci lui répondit que l'homme qui avait poussé Ruth dans l'eau le possédait peut-être.

Quelques prix... de notre prospectus : PRIX POPULAIRES

Sucre fin
les 2 kg.

1.65

Haricots verts
la grande boîte

1.17

Petits pois
la grande boîte

1.35

Ananas Mondoor
contenu 20 ½ tranches

1.65

Café Brésil
les 250 gr.

1.95

Huile comestible
surfine, le litre

2.15

Asperges
du Valais
le kg.

2.--

Pois et carottes
la grande boîte

1.30

Salami
Tipo Milano
le kg.

9.50

Thon Snowmann
à l'huile d'olive
la boîte de 370 gr. net

1.95

Fendant
le litre

1.80

Confiture 4 fruits
la grande boîte

1.30

Comparez...

Grands Magasins
GONSET SA

SION

Comparez...

Frigidaire
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

Armoires commerciales

répondant aux exigences des services d'hygiène, à savoir séparation des produits carnés des produits laitiers.

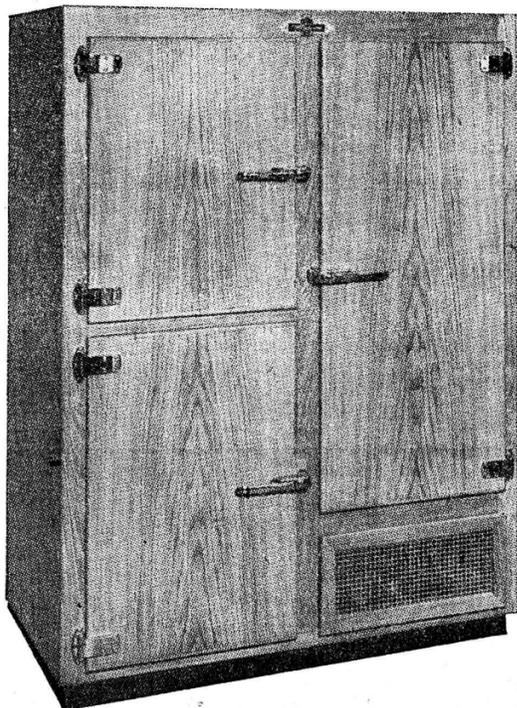
Compresseur rotatif (5 ans de garantie). Groupe absolument silencieux ne nécessitant que peu d'entretien.

Construction en chêne, mélèze ou autre essence sur demande.

Modèles de 750 à 1700 litres.

Etude et devis par personnel technique spécialisé.

Agence générale pour le Valais :



R. Nicolas

Electricité
SION

Tél. 2 16 43

On cherche un

ouvrier en chauffage

ou

ouvrier en sanitaire

Entrée immédiate.

S'adresser à Kammerzin, chauffage, Sion.

Appareilleurs qualifiés

sont recherchés. Place stable et bien rétribuée.

S'adresser à Louis Magnin S. A., 7, rue des Pâquis, Genève.

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »

Téléphone matinal



Allo, allo Jacqueline? C'est toi? Excuse-moi de te réveiller si tôt, mais j'ai une nouvelle "sensa"... J'ai essayé le dentifrice Durban's et mes dents sont déjà d'une blancheur dont tu n'as pas idée. Ecoute, ma chère, tu dois immédiatement l'essayer toi aussi. ... Tu dis? Tu l'as déjà fait et tu étais en train de me téléphoner pour me dire la même chose? ... Oh! elle est bien bonne, celle-là!...

Le dentifrice DURBAN'S, qui est désormais en vente aussi en Suisse, est le fruit d'inlassables recherches scientifiques faites par une grande maison. Il existe en deux types — normal, blanc et à la chlorophylle — tous deux de la plus grande efficacité pour assurer la santé et la beauté des dents grâce à leurs composants de grande valeur : Owerfax et Azymiol.

Tube normal Fr. 1.90 avec chlorophylle Fr. 2.— Tube géant Fr. 3.— avec chlorophylle Fr. 3.20

Distributeur exclusif pour la Suisse : Barbezat & Cie, Fleurier/NE

Abonnez-vous au « Nouvelliste »

Avantageux!

Procurez-vous

1 grande boîte de nouveau VIM à 50 ct.

en achetant 2 paquets de RADION
sous bande bleue avec BON!





Tous les sports

Cyclisme



Les premiers sélectionnés pour le Tour de France

Un certain nombre de coureurs ont déjà été retenus pour le Tour de France. Signalons les principaux : A. Rolland, Darrigade, Forestier, Mahé, Stablinski pour l'équipe de France ; Huot, Lampre, Gibanel, pour l'équipe du Sud-Ouest ; Cohen, Bauvin, Anzile, Scodeller, Ciesleska, pour l'équipe du Nord-Est-Centre (qui sera très forte) ; Signenza, Dacquay, Hoorelbecke pour l'équipe de l'Ile de France ; Bihannic, Pipelin, Mallejac, Quentin, Robic, Picot pour l'équipe de l'Ouest ; Meyzeq, Privat, Lauredi, Mirando, Vitetta, Dotto pour l'équipe du Sud-Est.

Précisons que l'équipe suisse sera composée de 10 hommes et qu'il n'y aura pas de formation mixte luxembourgeoise. Le point de vue de Burtin a triomphé et nous en sommes très heureux. Quant on voit l'entente qui règne au sein de la formation mixte luxembourgeoise du Giro, on ne peut que se réjouir de la décision prise par M. Jacques Goddet.

Le Prix Tigra à Collombey

Le V.-C. Collombey-Muraz prépare activement son Prix Tigra pour le 17 juin prochain. On sait qu'il s'agit d'une épreuve réservée aux amateurs B.

Le registre des inscriptions est ouvert jusqu'au 11 juin. Mais un certain nombre de coureurs n'ont

pas attendu ce délai pour faire le nécessaire. Citons le Genevois Baechler (qui sera l'un des favoris), les Lausannois Guglielmi et Urfer, le Fribourgeois Cachin, le « postier » aunois Müller du V.-C. Eclair de Sierre qui s'entraîne assidûment ces jours-ci et que l'on voit souvent du côté de La Rasse, côte que les coureurs devront gravir deux fois.

Le parcours a subi une légère modification dans sa phase finale. En revenant de Monthey, les coureurs prendront à Collombey la route de St-Triphon pour bifurquer sur Collombey-le-Grand et revenir par Muraz jusqu'à Colombey. C'est un détour de 3 kilomètres sur des routes goudronnées mais rendu nécessaire pour éviter le croisement de coureurs (allant et venant) sur la même route à proximité de l'arrivée. Celle-ci sera jugée tout près du garage Alvarez à l'entrée Nord de la localité, dans le sens Muraz-Collombey, ce qui permettra de beaux sprints.

Quatre amateurs italiens au circuit international de Monthey

Quatre coureurs italiens ont été engagés par les organisateurs du Circuit international de Monthey qui aura lieu le 10 juin.

Ces quatre coureurs viennent d'Ivrea. Il s'agit de : Callegher Antonio, Depaoli Giuseppe, Orlassino Fiorino, Zanat Claudio, des jeunes pleins de talent qui n'ont pas encore « un long palmarès » mais qui se sont fait remarquer maintes fois durant la saison passée. Ce sont des « battants » qui animeront certainement la course. A la liste que nous avons donnée hier, il faut encore ajouter le Genevois Max Wenger, qui est en bonne forme actuellement et qui peut jouer un rôle en vue. Les organisateurs ont reçu plus de 60 demandes d'inscriptions mais le règlement ne permet que l'acceptation d'une trentaine.

Le Tour d'Italie

La 10e étape : Grosseto-Livorno 230 km.

Victoire de Nascimbene

Aucun changement au classement général

La 10e étape du Giro eut un début assez lent. Cependant, après 50 km. de course, cinq hommes prirent le large : Nascimbene, Dotto, Nolten, Martino et Chiarlone. Le peloton ne s'émeut pas outre mesure de cette fugue, le mieux placé au classement général étant Nolten qui compte 9'30" de retard sur Fantini.

L'avance des fugitifs augmenta donc sensiblement : au 100e km., l'écart se chiffrait à 10', tant et si bien que Nolten portait virtuellement le maillot rose. Mais Fantini renseigné, les choses se modifièrent totalement et au 150e km., l'écart avait bien diminué pour se réduire progressivement jusqu'à 5' à quelque 15 km. de l'arrivée.

Là, Nolten perdit contact par suite d'ennuis mécaniques : il dut changer de vélo et se fit absorber par le peloton menant bon train dans les derniers cinquante kilomètres.

Les quatre rescapés de la fugue mentionnée ci-dessus furent tout heureux de pouvoir conserver le maigre avantage de l'45". Au sprint, Nascimbene se montra le plus fort devant Chiarlone, Dotto, Martino. Un petit groupe se détacha du peloton pour le sprint des 5e et 6e places : Favero, Fabri, Grassi, etc., se classèrent dans cet ordre à l'45" du vainqueur, alors que le gros du peloton était crédité de 8" de plus.

Aucun changement au classement général où Fantini mène devant Astrua à 50", Fallarini à 52", Schauer à l'18", etc., Graf est 17e, à 451",

Clerici 55e à l'5'02", Hollenstein 42e à 26'29". Signalons l'abandon de Messina, ce qui porte à 100 le nombre des rescapés après 10 étapes.

Aujourd'hui, repos à Livourne. Demain, course contre la montre de Livourne à Lucques sur 55 km. Le classement général subira quelques changements, car on peut penser que les forts rouleurs Fornara, Brankart, Graf, Magni, Schauer, Astrua, Monti, Moser, Defilippis, etc. vont attaquer sérieusement le maillot rose Fantini qui aura beaucoup de peine à conserver sa première place. Un écart de plus de 5' semble impossible à combler : l'homme qui aura le plus de chance de ravir la première place à Fantini doit se trouver dans les 12 premiers du classement général actuel.

La course sera certainement passionnante et peut réserver quelques surprises.

Fausto Coppi immobilisé

Le champion italien ne pourra participer à aucune course jusqu'à la fin de la saison. C'est un coup dur pour lui qui avait caressé l'espoir de prendre le départ du Tour de Suisse et, éventuellement, celui du Tour de France. Mais le verdict du médecin est formel : la fracture de la vertèbre obligera Coppi à porter un appareil durant de longues semaines et une reprise d'activité cycliste ne peut être envisagée avant trois mois.

500 METRES PLAT :

1. Coquoz Maurice, 41"3 — 2. Puippe et Weiss 41"6 — 4. Rittener 42"1 — 5. Vouillamoz 45"6.

3000 METRES :

1. Coquoz 10'57"2 — 2. Favre 11'14" — 3. Delez 11'41"3 — 4. Dubulluit 15'06"8.

SAUT DE PERCHE :

1. Rittener 5 m. — 2. Gigandet 2 m. 90 — 3. Vannay 2 m. 80 — 4. Détienne 2 m. 60 — 5. Rouge 2 m. 60.

SAUT EN LONGUEUR :

1. Rittener 5 m. 59 — 2. Vannay 5 m. 46 — 3. Marer 5 m. 40 — 4. Puippe et Weiss 5 m. 32.

JET DU BOULET seniors 7 1/4 kg. :

1. Bracher 10 m. 95 — 2. Gigandet 10 m. 91 — 3. Rittener 10 m. 85 — 4. Weiss 10 m. 51 — 5. Détienne 10 m. 28.

Juniors 5 kg. :

1. Isely 12 m. 95 — 2. Vouillamoz 10 m. 74 — 3. Marer 10 m. 58 — 4. Dubulluit 9 m. 64 — 5. Turrian 9 m. 61.

LANCER DU JAVELOT :

1. Rittener 45 m. 25 — 2. Weiss 40 m. 45 — 3. ROUGE 56 m. 20 — 4. Dubulluit 55 m. 95 — 5. Isely 52 m. 80.

Athlétisme



Meeting de St-Maurice

Dimanche avait lieu sur le terrain du Parc des Sports, un meeting qui obtint un plein succès.

Organisé par le centre d'entraînement du Bas-Valais, une quarantaine d'athlètes des environs prirent part à cette manifestation. Comme toujours, les organisateurs, nous pensons surtout à Rittner, Puippe, Détienne et leurs suppléants, avaient mis toutes choses au point.

Tous les vœux de prompt rétablissement aux malchanceux de la journée. Dans l'ensemble, les résultats furent d'une honnêteté moyenne et peuvent être améliorés. Il est vrai que le terrain ne permet pas des résultats sensationnels. Un prochain meeting aura lieu à Monthey, à mi-juin. Remercions le chronométrateur, M. Tomasi, et tous les membres organisateurs.

Résultats

100 METRES PLAT :

1. Marer Frédy et Gigandet Gaston, Aigle - Alliance, 11"6 — 3. Puippe Raymond, St-Maurice, et Vannay Michel, Vouvry, 11"8 — 5. Weiss Heinz, Bex, et Trisconi Michel, Vouvry, 11"9.

Vient ensuite Zufferey Roger, Martigny — Rittener, Bex — Dubulluit, Martigny — Détienne, Monthey — Delez, Lavey — Bracher, St-Maurice.

Dernière séance en Valais
ISMA VISCO
Chamoson, le 31 mai, à 20 h. 15

Basket-ball

Le championnat valaisan a débuté

Lundi soir, Sierre entraînait en lice pour le championnat de ligue nationale B. ouvrant ainsi le cycle des rencontres pour le titre cantonal. Aux ordres de l'excellent arbitre, M. Vaudan, les deux rencontres suivantes eurent lieu :

Sierre II-Martigny I 28-45

Bon départ sierrois qui se traduit par plusieurs points et un score de 18-15 au repos. Mais, Martigny force la cadence en seconde mi-temps et obtient facilement l'avantage sur une formation sierroise désemparée. Le jeune Helfenberger a fait preuve d'excellentes qualités et est à la source du succès de son groupe.

Sierre I-Martigny II 48-16

Sierre prend directement la direction, des opérations et la laissera rarement à ses adversaires. Cet avantage se traduit par un score de 22-5 au repos.

La pression sierroise continue par la suite et jusqu'à la fin.

Penet qui jouait en pointe et Berthod furent les meilleurs éléments du team sierrois, qui mérite des félicitations pour la façon dont il s'imposa. Une mention spéciale à la défense qui sait se placer.

Tir

Lourtier (Bagnes)

Tir au pistolet

Les 26 et 27 mai s'est tenu au stand de « Les Rosays » le tir fédéral en campagne au pistolet pour le district d'Entremont. On enregistra une participation record de 59 tireurs, répartis dans quatre sections différentes. Avec sa serviabilité coutumière, le capitaine Francis Perraudin effectua le contrôle des tirs.

Classement des sections

1. Eclair, Orsières 80,66 points
2. Les Rosays, Bagnes 77,87 points
3. Société de tir, Liddes 73,66 points
4. Le Vélain, Bourg-St-Pierre 71,66 points

Classement individuel

- Ont obtenu la distinction fédérale :
- 86 Gabioud René, Orsières.
 - 84 Maret Maurice, Bagnes.
 - 82 Rausis Marcel, Orsières.
 - 81 Perraudin Willy, Bagnes.
 - 79 de Kalbermatten Eugène, Bagnes ; Machoud Emile, Bagnes ; Darbellay Etienne, Liddes ; Jacquemettaz Paul, Liddes ; Lovey Gratien, Orsières ; Gabioud Georges, Orsières ; Toffel Eloi, Orsières ; Marcoz René, Orsières.
- Ont obtenu la mention fédérale :
- 77 Maillard Jean, Bourg-St-Pierre ; Darbellay Oscar, Liddes ; Joris Lucien, Orsières.
 - 75 Vouilloud Louis, Bagnes ; Maret Emile, Bagnes ; Michellod Joseph, Bagnes ; Fellay André, Bagnes ; Gillibert Arthur, Orsières.
- Ont obtenu la mention cantonale :
- 74 Félix Georges, Bg-St-Pierre ; Darbellay Henri, Liddes.
 - 73 Perraudin Francis, Bagnes ; May Marc, Bagnes ; Fellay Marc, Bagnes ; Zosso Robert, Bourg-St-Pierre ; Métroz Georges, Orsières.
 - 72 Fellay Jean, Bagnes.

A la même occasion s'est disputé, pour la première fois, « Le championnat des Trois Dranses au petit calibre », qui a obtenu un vraiment beau succès. Ce n'était pas 4, mais 10 cibles petits calibres qu'on aurait dû avoir au stand de « Les Rosays » devant une telle affluence.

Voici les principaux résultats :

1. Carron Ernest, 65 pts, appui 44 ; 2. Maret Maurice, 65 (43) ; 3. Perraudin Willy, 65 (42) ; 4. Deslarzes Louis, 63 (44) ; 5. Pellisier Gaby, 63 ; 6. May Marc, 62 (41) ; 7. Carron Charly, 62 ; 8. Fellay Marc, 62 (15) ; 8. ex aequo Vaudan Jean, 62 (15) ; 9. Fellay Rémy, 61 (41) ; 10. Besse Marc, 61.

Tir en campagne 1956

A St-Maurice

- 300 m. : 122 tireurs.
50 m. : 50 tireurs.
- 300 m. : 1ère catégorie : 75,607
St-Maurice, Carabiniers, 73,08
St-Maurice, Tireurs de la Garde, 73,08
- 3e catégorie : 67,321
St-Maurice, Noble Jeu de Cible, 65,419
Evionnaz, Guillaume Tel, 65,419
- 4e catégorie : 66,805
Collonges, L'Arbignone, 66,805

Résultats individuels

- 82 Schnorhk Henri.
- 79 Duchet André, Rey-Bellet Oscar.
- 78 Schaller Jean, Barman Paul, Meytain François, Bochatay Armand, Uldry Eugène.
- 77 Vuilloud René, Vuilloud Louis, etc...

A 50 m.

- 2e catégorie : 78,888
Tireurs de la Garde, 76,4
Saint-Maurice, Noble Jeu de Cible, 76,4
- 86 Ducret André.
 - 83 Vouilloud Louis, Chappuis Pierre.
 - 82 Coutaz Joseph, Pignat Bernard.
 - 81 Francey Gabriel, Bardet William.
 - 79 Pralong Robert, Bertholet Edouard, Bochatay Armand.

A Vouvry

- 300 : Sociétés : 7. Tireurs : 148.
- 1ère catégorie : 75,682
Les Amis, Vouvry, 75,682
- 2e catégorie : 73,011
L'Avenir, Vionnaz, 73,011
- 3e catégorie : 73,280
Les Carabiniers, Bouveret, 70,204
Les Carabiniers, Les Evouettes, 69,469
- 4e catégorie :

Les Carabiniers, Vouvry, 68,777
La Montagnarde, Reveureulaz, 62,860
Obtiennent la distinction pour 74 points et plus :

- 84 Launaz Frédy, Vionnaz.
- 82 Coppex Henry, Vouvry.
- 80 Favre Georges, Bouveret ; Métayer Jean, Vouvry.
- 79 Wettstein Alfred, Vuadens Hyacinthe, Parchet Hyacinthe, Vouvry.
- 78 Seydoux William, Bouveret ; Veuthey Bernard, Vionnaz ; Favre Georges, St-Gingolph ; Leutwyler Edouard, Vouvry.
- 76 Fracheboud Ignace, Launaz Roland, Vannay Nestor, Vionnaz ; Rapin Edouard, St-Gingolph ; de Vanthéry Gustave et Fracheboud Jean, Vouvry.
- 75 Curdy Jean, Bouveret ; Launaz Charly, Vionnaz ; Foretay Roger, St-Gingolph ; Pot Philippe, Vouvry.
- 74 Seydoux Raoul, Clerc André, Evouettes ; Launaz Félix, Vionnaz ; Vuadens André et Zeller Willy, Vouvry.

50 m.

- Sociétés : 3. Tireurs : 40.
- 1ère catégorie : 79,600
Les Amis, Vouvry, 79,600
- 3e catégorie : 72,500
Echo du Grammont, St-Gingolph, 66,833
Les Carabiniers, Evouettes, 66,833
- Obtiennent la distinction pour 79 et plus :
- 84 Wettstein Alfred et Métayer Jean, Vouvry.
 - 81 Coppex Henri, Vuadens Hyacinthe, Leutwyler Edouard, Vouvry.
 - 80 Favre Georges, St-Gingolph.

Cynologie



Concours interne du Groupe de dressage de Bex et environs

Le dimanche 27 mai, 18 membres du Groupe de dressage de Bex s'étaient donné rendez-vous sur le magnifique pâturage de Solalex pour disputer un concours interne dans les 3 classes de travail A, B et C.

La première place en classe A revint à M. Claude Cornut, de Vouvry, employé à l'arsenal de St-Maurice. En classe B ce fut notre sympathique champion du monde de bob, M. Alf, de Montreux, qui obtint la première place. En classe C, le vainqueur habituel, Marcel Panchard, de St-Maurice, avec son célèbre Milord, qui, malgré les années, n'a rien perdu de ses qualités.

A la distribution des prix, les deux excellents juges, MM. Arnold Fatio et Gilbert Bovey, de Lausanne, remercièrent le conducteur pour le bon travail présenté et félicitèrent le Groupe de Bex de posséder un moniteur tel que M. Albert Muller, dresseur professionnel, du Chenil de Bex.

Gymnastique

Fêtes

Les fêtes régionales sont fixées aux 3, 10 et 17 juin, à Agarn pour le Haut, à Sion pour le Centre et Vernayaz pour le Bas-Valais.

Sion organisera les championnats par branches le 5 juin au matin, tandis qu'à Riddes, samedi 19 mai, les finalistes du championnat aux engins se livraient une ardente et courtoise bataille.

Cours

Le C. T. de l'Association a organisé dimanche 20 mai, les 3 cours pour gymnastes aux nationaux, athlètes et artistiques. Tandis que nationaux et athlètes étaient réunis à Martigny, les artistiques avaient mis le cap sur Vernayaz.

La participation record à ces cours de cercle est un encouragement pour nos techniciens et une espérance pour la gymnastique. 54 moniteurs s'étaient déplacés à cette occasion, dont 28 artistiques ce qui est vraiment exceptionnel en indiquant que malgré la vogue actuelle, il y a encore des gars qui ne craignent pas de se soumettre à une discipline. Bravo ! R. F.

SAUNA SIERRE Institut de Massages Tél. 503 88

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

Parc des Sports - Sion
Jeudi 31 mai (Fête-Dieu)
dès 18 h. 30 :
Lausanne-Sports 1
SION 1

choix, qualité... confiance

tapis d'Orient

Lynedjian

tapis mécaniques

LAUSANNE

spécialistes de père en fils - Bas rue de Bourg

**LE PLUS GRAND CHOIX EN VALAIS
LES PRIX LES PLUS AVANTAGEUX**

Elegante sandalette de forme nouvelle, talon miss, mi-haut mais beau box rouge, blanc gold ou verni noir
34/41 23.90

23.90



32.90



Souple comme un gant et de forme classique. Ce décolleté juvénile se fait en fin box blanc non doublé.
35/41 32.90

CHAUSSURES
LUGON-FAVRE
SION

Rue de Conthey SION Tél. 2 18 08
Service rapide de réparations - Expéditions partout



Agriculteurs

Nouveauté intéressante...

Appareil à aiguiser les couteaux de faucheuses, très pratique d'un prix avantageux

Voici enfin l'appareil qui vous donnera entière satisfaction

Il est livré prêt à fonctionner avec un câble de 5 m. et fiche 2 pol., avec mise à terre qui peut être branchée sur n'importe quelle prise de courant normal ou industriel.

Cette machine de conception nouvelle offre de nombreux avantages que ne possédaient pas les appareils de vente jusqu'à ce jour...

Garantie : une année.
Représentant : Durier, machines agricoles, Illiez - Monthey, tél. 4 52 65.

**THEATRE DE BEAULIEU
FESTIVAL
international de Lausanne**

2 et 3 juin 1956, à 20 h. 50

LE ROI DAVID

Oratorio d'Arthur Honegger et René Morax

ORCHESTRE de la SUISSE ROMANDE
CHOEUR DES JEUNES

Solistes :
S. Danco - M.-L. de Montmollin
P. Martin - M. Hamel - S. Audel
Direction : E. ANSERMET

Prochain programme :

8 et 9 BALLET DE L'OPERA DE
juin PARIS (Grande Formation)

Location au Théâtre municipal
de Lausanne

FAITES LIRE LE « NOUVELLISTE »

Particulier vend
moto
Norton 500 cm5, parfait état, prix avantageux.
Garage des Alpes Martigny-Bourg.

A louer, à Chemin-Dessous,

chalet

2 pièces et cuisine. Fr. 150.- Libre juin et septembre.
Tél. (026) 6 18 56.

On cherche

Jeune fille

pour aider au service de la salle et du café. Débutante acceptée. S'adresser au Café du Grand-Quai, Martigny, tél. 6 10 50.

Cuisinière et femme de chambre

(éventuellement remplaçantes) sont recherchées par ménage de 2 personnes. Faire offres à Mme Maurice Bloch, rue de la Paix 29, La Chaux-de-Fonds.

URGENT

OUVRIER DE CAMPAGNE, sachant si possible conduire un tracteur, est demandé pour les travaux d'été. Gros gages.
Offres à Daniel Porret, Montalchez/N'tel, tél. 058 6 72 14.

Je cherche bonne sommelière

sachant les deux langues, sérieuse et de confiance. Bons gages. Vie de famille. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres à Mme Gillet, Auberge-Café des Vélos, Cully (VD), tél. 021 4 21 25.

A vendre une jeune vache

2 ans 1/2, 9 litres, saille le 7 mars, souche extra laitière, pelage roux, indemne de tuberculose.
Albin Equey, Orsonnens (FG).

Café à Martigny-Bourg demande

jeune fille

pour servir au café et aider au ménage. Entrée première quinzaine de juin. Débutante et Italienne acceptées.
S'adresser au tél. 026 6 18 78.

Jeune homme

16-18 ans, honnête et travailleur, est demandé dans commerce de fruits et articles divers, comme aide-vendeur et pour commissions. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Offres s. chiffre G 414 Y à Publicitas Berne.

On demande pour la saison d'été

sommelière femme de chambre fille de cuisine

Faire offres à l'Hôtel Villa des Sports, Les Diablerets. Tél. (025) 6 42 80.

On offre à louer pour la saison d'été.

vache

laitière, exempte de tuberculose. Bons soins exigés. S'adresser à Masson Albert à Bruson-Bagnes.

A vendre une vache

tachetée, 3 ans 1/2, portante pour fin octobre, indemne de tuberculose. Adresse : Cle Motiez, inspecteur du bétail, Les Moulins Masongex.

A vendre maison d'habitation

de construction récente, 2 appartements de 3 chambres, cuisine, salle de bain, garage et cave, 1500 m. de terrain attenant. Proximité de Sion. Tél. heures de repas : (027) 2 36 95.

A remettre à Genève pour cause de force majeure, jolie

épicerie primeurs tabacs

dans quartier industriel, avec appartement 5 pièces, salle de bain, eau chaude, loyer Fr. 150.- (appartement et magasin). Chiffre d'affaires annuel Fr. 35 000.- Reprise Fr. 9 000.- plus marchandises. Ecrire sous chiffre T 51884 X Publicitas Genève.

Citroën 11

légère, parfait état de marche, peinture, partie électrique remis à neuf, à vendre Fr. 1600.- Téléphone (022) 26 02 23. Genève.

A vendre

1 machine à laver 60 l., chauffage, essoreuse Fr. 700.-, machine à laver la vaisselle neuve Fr. 200.-, 1 mixer neuf Fr. 190.- 1 caisse enregistreuse, 1 service Remington Fr. 200, 1 brûleur à mazouth Brunner complet Fr. 450.- Byrde R. Prairie 10, Malley-Lausanne.

Sommelière

débutante. Je cherche gentille jeune fille désirant apprendre le service dans joli café de campagne. Vie de famille. Adresser offres tél. (029) 4 65 46.

Ford Thames

6 cyl., Diesel, modèle 1951, pont fixe, 4600 m., avc galeries, peu roulé, prix avantageux, facilités paiement.

Agence Henschel Suisse Romande, Lausanne, Bergières 26, tél. (021) 24 30 45 ou 26 18 77.

On cherche pour début juin, pour remplacement de 2 à 3 mois un (e)

comptable

expérimenté (e), parfaitement au courant de tous les travaux de bureau. Faire offres au Nouvelliste sous I 2404.

Chalet rustique

à vendre à Derborance, 5 pièces, tout meublé, situation idéale, 1450 m., prix Fr. 8500. R. Imhof, route de Bussigny, Renens, tél. 24 96 00.

MOTO

SIDE - CAR Triumph 650 cm5, sort de révision, prix intéressant. S'adr. R. Blanc, Ch. de la Fauvette 2, Lausanne.

Grande baisse

Lard maigre fumé le kg. 6.20
Lard gras fumé le kg. 4.-
Saucisses de porc le kg. 5.-
Saindoux pur porc le kg. 1.80

Envois partout.
Charcuterie Pierre Helfer, Mont s. Rolle.

On demande comme aide dans petit train de montagne un

homme

d'un certain âge, ou jeune homme sachant traire. S'adr. à Paul Hubert - Pichard, Sépey (Vaud).

Magnifique occasion

PUCH Sport

SGS 250 cm. mod. 1954, impeccable. S'adr. à J. Cl. Girod, av. de Traménaz, 41, La Tour de Peilz (Vd).

Serveuses

demandées par la Brasserie du Grand-Chêne, Lausanne. Faire offres avec photo et copies de certificats.

Effeuilles

Je cherche deux bonnes effeuilleuses. Bons gages, voyage payé. Henri Gorjat, Aran s/Villette par Grandvaux (VD).

Maison de campagne

de 4 pièces, ci-confort, rural et garage indépendants, 2 poses de terrain à vendre à Antagnas s. Ollon, prix Fr. 48 000.-. Ecrire sous chiffre P.C. 10688 L, à Publicitas, Lausanne.

Cinéma

Mercredi 30 mai et vendredi 1er juin

C'EST ARRIVE A PARIS

Une jeune fille riche et belle veut profiter de son séjour comme elle l'entend... e alors ? Avec Evelyne Keyes et Henri Vidal.

Judi 31 mai, samedi 2 e dimanche 3 juin

LE CHANT DE BERNADETTE

Le film de toujours et pour tous, conté avec grand émotion et sensibilité, avec Jennifer Jones

Du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin

LA ROMAINE

Gina Lollobrigida amoureux ambitieuse, révoltée dans le film le plus discuté de la Biennale de Venise.

C'est l'histoire dramatique d'une jeune femme dont les nombreuses aventures font aimer, pleurer, rêver. Avec Daniel Gélin, Raymond Pellegrin.

Interdit sous 18 ans.

Dimanche 3 juin, à 17 h.

TARZAN EN PERIL

Tarzan au secours, d'une belle et mystérieuse reine de la jungle. Une tribu de sauvages à la solde de trafiquant dangereux.

Enfants admis dès 12 ans.

Ce soir mercredi, jeudi (Fête) 14 h. 50, 17 h. et 20 h. 50. Le spectacle tant attendu

MARCELLINO

Le récent film espagnol avec le concours du petit Pablito Calvo qui a conquis le monde entier. Recommandé par l'Office catholique du cinéma.

Séance spéciale pour enfants jeudi (Fête), à 14 h. 50 et 17 h.



**Très belles occasions
MEUBLES A VENDRE**

PLUSIEURS CHAMBRES A COUCHER COMPLETES modernes et non modernes à deux lits et avec grands lits. Diverses chambres à coucher simples noyer, cerisier, acajou, etc., etc. 5 MAGNIFIQUES CHAMBRES A COUCHER MODERNES NOYER ET FRENE D'OLIVIER ABSOLUMENT A L'ETAT DE NEUF. PLUSIEURS SALLES A MANGER COMPLETES RICHES ET SIMPLES. UNE MAGNIFIQUE SCULPTEE TRES RICHEMENT RENAISSANCE. DIVERS MOBILIERS DE SALONS. Bibliothèques, dressoirs, dessertes, tables à rallonges, chaises, fauteuils, canapés, divans, ottomanes, armoires à glaces à 1, 2 et 3 portes, très grandes armoires à glaces, tables rondes, ovales et carrées. SECRETAIRES, commodes, lavabos marbre et glaces, canapés et 2 fauteuils simili cuir pour une salle d'attente ou hall. QUANTITE DE GRANDES GLACES. Machine à coudre à pieds tête rentrante. QUANTITE DE BONS LITS BOIS COMPLETS à 1 et 2 places Ls XV noyer et autres. Lits jumeaux, lits laiton. Meubles ordinaires : Lits, tables de nuit, tables, buffet, contignes, toilettes, 50 bois de lits seuls, porte-habits, etc., etc. 1000 CHAISES neuves et d'occasion pour cafés, restaurants, hôtels, pensionnats.

BEAUX MEUBLES DE STYLES ET MEUBLES ANCIENS

Commodes, secrétaires bois de rose Ls XV, tables, glaces, fauteuils, bergères, vitrines, meubles Ls Philippe, lit cané Ls XV 2 places, CHAMBRES A COUCHER : UNE TRES BELLE « EMPIRE » ACAJOU DECOREE DE RICHES BRONZES DORES. DIVERSES marqueteries, etc., etc., etc. chez

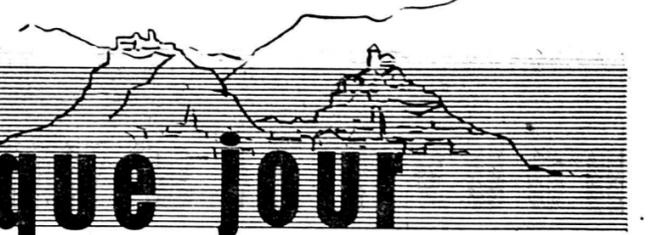
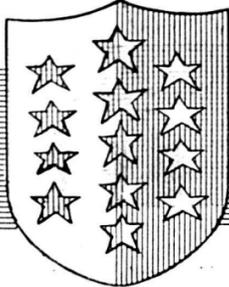
Jos. ALBINI - MONTREUX

18, Avenue des Alpes - Tél. 6 22 02
(Le jour de la Fête-Dieu, les magasins sont ouverts toute la journée)

ABONNEZ-VOUS AU « NOUVELLISTE »



le valaisais chaque jour



sierre



Le propos du voyageur

Il faut s'armer d'une belle dose de patience pour consulter un horaire — celui d'été — et pour constater que, malgré des pétitions, le voyageur n'est pas mieux loti qu'avant. Pour l'horaire entrant en vigueur dimanche, la pétition concernant le train du soir n'a pas abouti. Les employés rentrant de Sion en direction de Brigue devront se contenter de l'omnibus de 18 h. 25. On avait demandé son départ à 18 h. 15. Si, au moins, il partait toujours à l'heure...

Il reste, bien entendu, le train de 17 h. 07, mais il faut escamoter 1 heure de travail, ou celui de 19 h. 12, et il faut patienter une heure à la gare.

Chacun aimerait pourtant pouvoir rentrer chez lui au plus vite.

Plusieurs trains, direction Lausanne, ont été rajoutés, pourquoi n'a-t-on pas fait de même pour la direction Brigue? Nous voulons bien admettre que les fêtes du Simplon se déroulent à Lausanne, pourvu que nous puissions obtenir quelques commodités en direction de Brigue.

Ulysse.

hérens



Ayent - St-Romain

75e anniversaire de la Société de chant

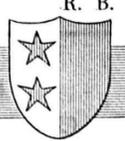
En 1863, le Chanoine Fardel, curé d'Ayent, construisait l'église paroissiale et, quelques années plus tard, la dotait d'orgues toutes neuves. Des chœurs se groupèrent pour y chanter les offices religieux et en 1881 formèrent le premier chœur paroissial composé de 16 membres actifs. Vouée d'abord uniquement au plainchant, cette société se transforma peu à peu en chœur d'hommes à 4 voix et dès 1922 se produisit à toutes les manifestations communales et régionales. Elle prit part avec succès à tous les festivals du groupement du Valais central et cueillit des lauriers avec divers concours cantonaux de chants religieux et profanes. La Société qui groupe actuellement 60 membres actifs et fut dirigée successivement par M. le Rd Curé Jean, Victor Morard, Pierre Blanc, Basile Beney, Raymond Blanc et Armand Blanc, encore en fonction.

Ce 3 juin 1956, toute la population d'Ayent entourera la Société jubilaire et 11 sociétés de chant, chœurs d'hommes et chœurs mixtes, viendront s'y joindre pour rendre hommage à la « Concordia ». Un grand cortège, conduit par la fanfare « L'Écho du Rawyl », défilera dans les rues de St-Romain et une messe spéciale sera chantée par le Chœur d'hommes de Lens.

L'après-midi est réservée aux discours officiels et aux productions des sociétés invitées. Ce sera une magnifique journée d'harmonie et de fête dans un cadre pittoresque et combien sympathique.

R. B.

sion



Les potins de la capitale Les asperges

On sait que les petits cadeaux entretiennent l'amitié.

Les grands aussi. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, l'homme est généralement la poire.

Tenez, dans les temps héroïques de ma Grandeur, j'avais offert un piano à une jeune brune aux yeux de brasse.

Je fus récompensé par le don d'une cravate jaune provenant... d'un soldat.

Une autre fois, j'eus la faiblesse de vêtir une blonde cendrée d'un pison.

Le lendemain je recevais une lettre de l'élue de mon cœur m'assurant... de sa considération distinguée.

Ma dernière aventure remonte à quelques jours.

J'étais invité à dîner chez une vicille connaissance à Lausanne. Pour ne pas arriver les mains vides, je crus bon de me munir d'une botte d'asperges provenant de Cavallion ou d'Avignon. Mais j'eus soin d'emballer ce succulent légume dans un numéro du « Nouvelliste valaisan », pour donner le change. La dame se confondit en remerciements.

Le lendemain, nous nous sommes rencontrés comme par hasard devant une confiserie.

Dieu merci, ce n'était pas une bijouterie!

Dernière séance en Valais
ISMA VISCO

Chamoson, le 31 mai, à 20 h. 15

En présence de deux tasses de thé, ma compagne ne tarit pas d'éloges sur les asperges valaisannes.

— Ces primeurs sont tout simplement délicieuses. Et dire que sur nos marchés, on n'en trouve pas. Pourtant quel goût, quel arôme, quelle différence avec la camelote étrangère.

Je m'inclinai gravement... « un tantinet mal à l'aise. »

En rentrant au pays des abricots, je me mémorais une discussion que j'avais eue avec M. Lampert, aujourd'hui conseiller d'Etat.

— L'emballage, me disait-il, la présentation fait presque tout. C'est un élément indispensable pour faire apprécier nos produits. C'est aussi l'avis de notre sympathique et distingué directeur de l'OPAV, M. le Dr Cachin.

Virgile.

Conférence Samuel Chevallier

Mardi, à 20 heures 30, avait lieu à l'Hôtel de la Planta la conférence de M. Samuel Chevallier qui parlait de son initiative. M. Roger Bonvin, président de la ville et conseiller national, avait accepté d'y faire la contradiction.

Avant d'en donner un aperçu succinct, qu'il nous soit permis de marquer notre étonnement en apprenant que cette conférence avait été due à l'initiative d'une personne s'occupant de questions sociales.

Une foule nombreuse avait envahi la salle de conférence et il fallut, pour satisfaire tout le public, placer des haut-parleurs dans les jardins de l'hôtel.

M. Chevallier, comme M. Bonvin, ont défendu leur cause avec courtoisie, honnêteté, d'une manière claire et précise. Un humoriste opposé à un homme d'action laissait présager une plus grande discussion. Reconnaissons que tous deux surent faire preuve de doigté et d'intelligence.

Pour M. Bonvin, l'initiative doit être repoussée parce qu'elle vient trop tôt. Nous sommes un peuple ayant une armée défensive. Ce n'est pas le moment de perdre notre vigilance.

Pour M. Chevallier, il faut que la Suisse montre l'exemple du désir de la paix. Nous sommes d'accord, mais nous ne pensons pas que ce soit à notre pays à en faire l'expérience. Quand les grandes nations auront montré leur réel désir de paix, nous n'aurons plus aucune objection à formuler. Alors, mais alors seulement, notre vigilance et les nécessités qu'elle comporte pourra être revue.

Lors de la discussion qui suivit, on entendit plusieurs personnes s'exprimer les unes avec plus de bonheur que les autres.

conthey



Chamoson

Isma Visco va nous quitter

Isma Visco va nous quitter, nous enlevant ainsi la dernière illusion qui nous restait, celle de le conserver longtemps encore parmi nous.

Il va nous quitter pour plusieurs années, paraît-il, gagnant Paris avant de tenter son grand bond vers l'Amérique.

Son nouveau programme, le même qu'il va présenter demain à Paris, il le donnera jeudi soir à Chamoson, dans une soirée d'adieux. Ses amis sont trop nombreux en Valais, dans le centre surtout, pour que cette ultime séance ne soit pas un plein succès.

La presse suisse n'a pas toujours réservé à Isma Visco la place que son art méritait. Nul n'est prophète en son pays. Isma Visco l'a expérimenté dans ses débuts avant que le temps lui donne raison. On comprend beaucoup mieux cela en parcourant les longues colonnes aux titres importants que les journaux français lui ont réservé en première page.

Face aux maigres communiqués des journalistes suisses relatant ses premières expériences, Isma Visco s'est contenté de sourire, persuadé qu'il était que toute vérité finit toujours par triompher.

Il n'en a pas moins gardé de son côté un attachement profond à son pays, à son Jura natal et au Valais où il est revenu plus souvent que nul part ailleurs. Il l'a dit et nous l'a prouvé bien souvent : « Si le verbe est resté jurassien, le cœur, lui, est devenu valaisan ».

Isma Visco s'est fait le défenseur de la vérité, d'une vérité qui, de nos jours encore, est étouffée par la bêtise et la duperie. Ce qu'il faut penser du simple horoscope à la table tournante, de l'hypnotisme aux aiguilles du fakir, il nous le dit après avoir répété lui-même, mieux que nul autre fakir ou hypnotiseur, les grands numéros à sensation.

Son message est profondément humain. Son œuvre éminemment sociale et son métier, qui est devenu pour lui une véritable passion, il l'accomplit avec amour et avec une simplicité étonnante.

Affligé depuis quelques semaines d'une paralysie générale du côté droit, Isma Visco n'en a pas moins continué son œuvre et l'impression que laisse cet artiste à demi paralysé est néanmoins admirable et saisissante.

Nous serons nombreux demain soir à Chamoson pour l'applaudir une dernière fois et profiter encore d'une séance des plus instructives et passionnantes qui soient.

Anatole France a écrit quelque part : « Il y a des forces infiniment plus puissantes que la raison et que la science : l'ignorance et la folie ».

Merci, Isma Visco.

Th.

martigny



Collège Sainte-Marie

Le Collège Sainte-Marie organisera un examen d'admission pour les nouveaux élèves qui désirent fréquenter ses différentes classes durant l'année scolaire 1956-1957 :

Classes primaires — Cours complémentaire et 1re Préparatoire à partir de 13 ans — 2e Préparatoire commerciale à partir de 14 ans.

Cet examen aura lieu au Collège Sainte-Marie le mardi 19 juin, à 08.45.

Un second examen est prévu pour le début de septembre ; il sera annoncé ultérieurement.

Prière de s'inscrire auprès de la Direction du Collège.

Institut Ste Jeanne-Antide

Les classes primaires se termineront le 23 juin, les classes secondaires et commerciales le 25 juin.

Les nouvelles élèves qui désirent suivre les cours primaires, secondaires et commerciaux à l'Institut au mois de septembre, sont priées de se présenter jeudi le 28 juin à 8 heures 30 à l'Institut pour subir les examens en vue du classement.

Fully

Une heureuse décision

La Société de laiterie Vers-l'Eglise, à Fully, exploitait depuis 50 ans dans des locaux et installations qui ont passé longtemps pour « modèle », mais ne correspondent plus aujourd'hui aux besoins des producteurs et des consommateurs.

Aussi, faut-il saluer comme un élément de progrès et de prospérité la décision de l'Assemblée générale du 28 mai d'acquiescer à un emplacement au centre de la localité et d'y construire des locaux appropriés aux exigences de l'hygiène et permettant une mise en valeur rationnelle du lait.

Les consommateurs, toujours plus nombreux, auront l'assurance d'un service impeccable et les producteurs y trouveront profit.

Une jeune fille disparaît

Mlle Roduit, habitant Châtagnier, a quitté son domicile depuis deux jours sans faire part à personne de ses intentions.

On retrouva un peu plus tard sur le pont du Rhône de Solvère son vélo et sa sacoche.

La gendarmerie cantonale a immédiatement entrepris des recherches en longeant durant la journée de mardi les deux rives du Rhône sur plusieurs kilomètres.

Toutes les recherches se montrèrent sans résultat jusqu'ici.

entremon



Verbier

Vers l'inauguration du Télésiège de Savoleyres (Pierre-à-Voir)

L'inauguration du nouveau Télésiège des Creux à Savoleyres aura lieu le jeudi 14 juin 1956. Ce nouveau télésiège qui part de Verbier. Les Creux altitude 1591 m. 81. pour atteindre la Tête de Savoleyres, altitude 2556 m. 07. a donc une dénivellation de 744 m. 76.

La durée du parcours est de 24 minutes et sa capacité de 170 personnes à l'heure.

A 10 h. 30, ce 14 juin, aura lieu la bénédiction de la station inférieure.

A 12 h., les invités seront reçus à l'Auberge de Savoleyres. Une ascension de la Pierre-à-Voir est ensuite prévue pour les amateurs.

Cette manifestation consacrera donc « officiellement » ces nouvelles installations qui ont déjà rencontré un très beau succès cet hiver.

st. maurice



La Fête-Dieu à St-Maurice

L'Office pontifical sera célébré à la basilique à 9 heures 30.

Procession. — A la fin de la messe, la procession partira par la rue du Chablais, se rendra au reposoir de la Gare, et reviendra par la Gd'Rue sur la Place du Parvis.

Service d'ordre de la procession. — Le service d'ordre du cortège sera assuré par un groupe de jeunes gens. On voudra bien se conformer à leurs instructions.

Quête. — Pour couvrir les frais des repas, une quête sera faite à la sortie des messes de l'église des RR. PP. Capucins, ainsi qu'à la Grand-Messe. Ces quêtes sont vivement recommandées à la charité des fidèles.

Décoration de la ville. — La population est

invitée à pavoiser, afin de donner à notre ville son aspect des jours de fête.

ORDRES DE LA PROCESSION

Groupe I

Louveteaux
Bannière de la paroisse
Eclaireurs
Tambours
Elèves des classes
Elèves du pensionnat du Sacré-Cœur
Elèves du pensionnat de Vérollez
Sociétés locales

Groupe II

Enfants de Marie
Association des Dames
Confrérie du Saint-Sacrement
Oeuvre de Saint-Augustin
Rvdes Sœurs de Baldegg
Rvdes Sœurs de l'Immaculée Conception
Rvdes Sœurs de Vérollez
Rvdes Sœurs de la Charité
Un groupe d'anges
Les Croisés
Elèves des RR. PP. Blancs
Elèves des RR. PP. Capucins
Elèves du Collège de Saint-Maurice
Etudiants Suisses
Scouts du Collège

Groupe III

Fanfare du Collège
RR. PP. Blancs
RR. PP. Capucins
Croix du Chapitre
RR. Chanoines
Le Très Saint Sacrement
Un peloton de gendarmerie
Huissier communal
Autorités civiles
Officiers

Groupe IV

Les fidèles (messieurs)
Les fidèles (dames)

L'assemblée primaire

L'autorisation d'un emprunt de 2 millions est accordée

L'assemblée primaire ordinaire communale s'est tenue hier soir à l'Hôtel de Ville.

L'ordre du jour très important avait attiré à la salle électorale un grand nombre de citoyens très attentifs et désireux d'apporter leur contribution au développement de Saint-Maurice.

Les comptes de la Municipalité pour l'année 1955 présentent un boni de 2632 francs 35, à savoir, pour les comptes de la première catégorie, aux recettes Fr. 144,079.65, aux dépenses Fr. 93,891.85, soit une plus-value de recettes de Fr. 50,187.80 ; pour les comptes de la deuxième catégorie, nous trouvons aux recettes Fr. 286,280.41 et aux dépenses Fr. 338,835.86, soit un excédent de dépenses de Fr. 47,555.45.

Le budget de l'année 1956 prévoit un excédent de dépenses de Fr. 37,050.—.

Le rapport de gestion très fouillé et très complet de M. le président Amacker a été interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements de l'assemblée unanime, notamment lorsque M. le président souleva les mérites de MM. André Duroux, secrétaire-caissier communal, et Armand Chevalley, aide-secrétaire, qui s'occupe plus spécialement du service eaux et électricité.

Le rapport de gestion fut accueilli chaleureusement par tous les citoyens.

Une vente de parcelle fut acceptée avec le sourire et le gros morceau à l'ordre du jour : Emprunt de deux millions pour l'exécution de divers travaux importants fut entamé.

A nouveau, M. le président sut se montrer persuasif et surtout très concis. M. Perraud ayant eu tous les éclaircissements demandés, le projet fut soumis au vote et adopté à l'unanimité. Ainsi, nous aurons, enfin, une école digne de notre cité, une école qui, spacieuse et suffisamment grande, ôtera beaucoup de soucis à notre président de la Commission scolaire qui, comme on l'a dit, ne sait plus où « caser » tous les petits écoliers qui lui sont annoncés.

Aux divers, prirent encore la parole MM. Anthamatten, Perraud, Rey, Duroux, Brouchoud, Bournier, Farquet, Binz, Michaud, Marcel Coutaz (les deux), Dubois, Gex et Baud.

Nous reviendrons sur les grands travaux projetés en notre commune dans un de nos prochains numéros.

Il était 22 heures 30, lorsque la séance qui fut conduite avec tact et dignité par M. le président Amacker fut déclarée levée.

Assemblée primaire bourgeoisiale

L'assemblée primaire bourgeoisiale de Saint-Maurice est convoquée en séance ordinaire, le jeudi 14 juin 1956, à 20 heures 30 à l'Hôtel de Ville (2e étage, salle électorale) avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 1955.
2. Rapport de gestion.
3. Demandes d'achat de terrain.
4. Divers.

N. B. — Les comptes et le bilan sont à la disposition des Bourgeois au Greffe bourgeoisiale, ouvert les mardis et jeudis de 10 h. à midi. St-Maurice, le 29 mai 1956.

Administration bourgeoisiale.



nouvelles de la dernière heure

La foudre tombe sur un gros dépôt de marchandises

Quelques millions de francs de dégâts

KREUZLINGEN, 29 mai. — (Ag) — Un violent orage soufflant de Seerucken vers la région du Bodan s'est abattu mardi soir, peu avant 17 heures, sur la baie de Constance et dans la région de Kreuzlingen et Constance. La foudre est tombée sur un gros dépôt de marchandises de la maison Senger et Putz, matériel ferroviaire et transport de meubles, à Constance. Une gigantesque colonne de fumée s'est élevée immédiatement après et bientôt tout le dépôt fut en flammes. Ce dernier contenait d'énormes quantités de marchandises de toutes sortes qui ont été en grande partie détruites tant par le feu que par l'eau et la fumée. L'ensemble des dégâts se chiffre par quelques millions de francs.

L'armée de libération accuse la France

RABAT, 29 mai. — (Ag AFP) — Dans le communiqué diffusé ce soir par l'armée de libération, par l'entremise des services gouvernementaux marocains, les chefs de l'armée marocaine de libération déclarent qu'ils ont « été unanimes à constater avec un profond ressentiment l'activité des forces armées françaises, qui s'approprient le contrôle absolu des différentes régions. »

Ce communiqué, faisant état des « provocations répétées dont les troupes françaises se rendent responsables » a motivé immédiatement une protestation du haut-commissaire de France au Maroc. Celui-ci déclare :

« Il n'est pas vrai de dire que l'armée française se soit livrée à des actes de provocation contre la population marocaine, bien au contraire, depuis le 7 mars, date d'une trêve tacite entre les parties, à chaque instant ce sont les forces de l'armée française qui ont été attaquées. »

Dès le 27 mars, le haut-commissaire signait par lettre au chef du gouvernement marocain, les conséquences prévisibles et déplorable de ces actions répétées et demandait que des mesures soient prises pour y mettre un terme dans les plus brefs délais.

» Cet avertissement était renouvelé depuis lors, le haut-commissaire regrette profondément ces attaques injustes contre l'armée française, qui ne sont pas de nature à renforcer le climat de confiance et d'amitié entre les deux nations que le représentant de la France s'est donné pour tâche de recréer avec une tenacité jamais lassée depuis son arrivée à Rabat. »

Le président Eisenhower demande 1,760,400,000 dollars

WASHINGTON, 29 mai. — (Ag AFP) — Le président Eisenhower a demandé mardi au Congrès de libérer 112 millions et demi de dollars de crédits supplémentaires en vue d'accélérer les travaux portant sur le perfectionnement et la production des armes et des usines atomiques, ces dernières à usage civil.

Ces crédits s'ajouteraient à ceux déjà demandés pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain.

Sur les crédits supplémentaires, 88,400,000 dollars iraient aux dépenses d'exploitation et 24,100,000 à la construction ou à l'acquisition de bâtiments industriels.

La Maison Blanche a tenu à préciser que les crédits supplémentaires intéressaient avant tout les « besoins civils ».

Le total des crédits atomiques est ainsi porté à 1,760,400,000 dollars.

Le conflit au sujet de la navigation sur les lacs suisses

Le Département se montre libéral dans l'établissement de concession

BERNE, 29 mai. — (Ag) — L'an passé, des procédures pénales ont été engagées contre trois propriétaires d'entreprises privées de navigation sur le lac des Quatre-Cantons, parce que, selon toute probabilité, ils avaient outrepassé les droits de transports de personnes, concédés par la loi sur le trafic postal de 1924. Lorsque le règlement d'exécution du 23 décembre 1955,

entré en vigueur le 1er avril 1956, fut connu, un de ces propriétaires saisit l'occasion pour s'adresser, par circulaires, aux milieux intéressés à la navigation privée sur le lac des Quatre-Cantons. Il prétendait que le Département des postes et des chemins de fer, sur proposition de la Société de navigation sur le lac des Quatre Cantons, avait « entrepris des démarches destinées à paralyser complètement les entreprises de navigation par canots à moteur sur le lac des Quatre-Cantons. »

Le public s'est inquiété à juste titre des déclarations du propriétaire en question. Le Département, comme il ressort de la circulaire du 7 février 1956, ne semble cependant pas être convaincu de la nécessité d'une pratique plus sévère. Il a même reconnu que certaines courses régulières, illégales en soi, correspondent à un besoin, et il est disposé, dans ces circonstances, à accorder des concessions supplémentaires.

En outre, le Département examine actuellement la possibilité de dispenser du droit de concession tous les circuits sur les lacs, et non seulement les courses sur demande, qui sont d'ailleurs également des circuits la plupart du temps. Cette proposition inquiète fortement les sociétés de navigation concessionnaires. L'association des entreprises suisses de navigation a adressé une motion au Département, car elle craint que celui-ci se montre encore plus libéral. L'association a souligné les sévères engagements auxquels sont soumises les sociétés de navigation (tarifs, horaires, mesures de sécurité), même pendant la saison d'hiver.

ALGERIE

Arrestation de la directrice d'un bulletin interafricain

PARIS, 30 mai. — (Ag AFP) — A l'issue de deux perquisitions effectuées hier après-midi à son domicile et au siège du bulletin « Inter Afrique Presse » qu'elle dirige Mme Claude Gérard a été appréhendée puis entendue ce matin pendant plusieurs heures par les services de défense et sécurité du territoire (DST) avant d'être inculpée d'atteinte à l'intégrité du territoire national.

Les documents saisis au cours des perquisitions auraient permis d'établir de façon certaine, apprend-on de bonne source, les rapports de Mme Gérard avec les rebelles algériens.

Mme Claude Gérard sera transférée à Alger.

Incidents à Radio-Maroc

RABAT, 30 mai. (AFP) — Les émissions de langue française de « Radio-Maroc » n'ont pas diffusé mardi soir à 23 heures le bulletin d'informations qui conclut habituellement la journée après la démission de dix journalistes français collaborant à la rédaction du journal parlé.

Après l'annonce de la fin des émissions musicales ont été entonnés l'Hymne chérifien et la « Marseillaise » qui est jouée à nouveau depuis lundi en début et fin d'émissions françaises.

L'Hymne français avait été retiré des programmes lors du récent séjour au Maroc du roi Fayçal d'Irak.

Amis hier - ennemis aujourd'hui

NICOSIE, 29 mai. — (Ag AFP) — Grecs et Turcs en sont venus aux mains hier après-midi près de Nicosie, au cours des funérailles d'un policier turc, décédé le matin après avoir été blessé par une bombe lundi dernier. On craint qu'il n'y ait des victimes.

NICOSIE, 29 mai. — (Ag AFP) — Un Cypriote grec a été tué et dix-huit Grecs et un Turc ont été blessés au cours des incidents qui se sont produits hier après-midi à Nicosie, annonce un communiqué officiel publié hier soir.

Un jeune homme d'Agaune sauvagement assassiné en Algérie

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la mort tragique de M. Emmanuel Reynard, égorgé par des rebelles en Algérie.

M. Emmanuel Reynard, né en 1932 au Bouveret, habitait depuis de longues années notre ville.

Après avoir fait plusieurs stages dans différentes maisons de notre commune, il travaillait dernièrement encore pour le compte de l'Entreprise Billieux et Cie à Saint-Maurice. S'étant engagé auprès de l'Entreprise Conrad Zschokke S. A. de Genève, il avait gagné l'Algérie où il était occupé à la construction d'une route. C'est là que de lâches assassins ont plongé dans le deuil une famille hautement respectée et estimée à Saint-Maurice.

A la famille d'Emmanuel, en particulier à son père, à sa mère et à ses frères et sœur, le « Nouvelliste » présente ses condoléances émues et attristées.

Un courageux sauveteur

RHEINAU, 29 mai. — (Ag) — Un petit garçon de trois ans, jouant sur la rive du Rhin, lundi matin, à Rheinau, tomba soudain dans le fleuve et fut emporté vers le pont. Cet accident fut remarqué par M. Franz Prinz, employé à la centrale laitière de Marthalen, qui, du sommet du pont, se jeta à l'eau pour porter secours au malheureux petit. M. Prinz fut assez heureux pour le ramener à la rive où il put être ramené à la vie.

Un nouveau protonotaire apostolique

RHEINECK, 29 mai. — (Ag) — Le Pape Pie XII a conféré la dignité de protonotaire apostolique à Mgr Albert Oesch de Balgach, domicilié à Rheineck. De ce fait, cet ecclésiastique est autorisé à porter lors des services divins spéciaux les ornements pontificaux, à savoir la croix pectorale et la mitre.

En bateau

ROMANSHORN, 30 mai. (Ag.) — Le nouveau bateau à moteur que les CFF possèdent sur le Lac de Constance a fait mardi son voyage inaugural. Ce bateau, le « Saentis », a été construit en six mois dans les chantiers navals de Kressbronn. 1800 écoliers des communes riveraines ont participé à ce voyage dans d'autres unités de la flotte des CFF.

Ouverture des bureaux de l'Imprimerie Rhodanique et du Nouvelliste pour la Fête-Dieu

Mercredi 30 mai, de 8 h. à 17 h.
Jeudi 31 mai, de 19 h. à 01 h. 30.

Le « Nouvelliste Valaisan » ne paraîtra donc pas le jeudi 31 mai, jour de la Fête-Dieu, mais vendredi matin, 1er juin.

Dernière séance en Valais

ISMA VISCO

Chamoson, le 31 mai, à 20 h. 15

Les élections italiennes

Les deux ailes communistes et néo-fascistes subissent des pertes sensibles

Les résultats d'ensemble des élections administratives ne seront pas connus avant 24 heures et même d'ici là. Les chiffres fournis par les services officiels sont encore fragmentaires et n'ont pas été groupés.

Dans ces conditions, il est malaisé de tirer des conclusions d'une valeur absolue, par comparaison avec les résultats des élections du passé, d'autant plus que le système majoritaire a été abandonné pour les communes de plus de dix mille habitants.

De l'avis des milieux politiques, il est cependant certaines constatations de caractère général que l'on semble pouvoir faire sans attendre davantage. C'est d'abord que le centre sort renforcé de cette consultation populaire.

Les socialistes démocratiques interprètent l'augmentation de leurs voix comme une consécration de leur politique de présence au gouvernement où ils sont encouragés par M. Antonio Segni, dans la voie des réformes sociales. Cette circonstance, de l'avis des observateurs politiques, devrait renforcer l'équipe gouvernementale et décourager les partisans d'une entente avec le parti socialiste de gauche de M. Pietro Nenni.

L'autre constatation que l'on fait dans les milieux politiques est que les deux ailes extrêmes, communistes et néo-fascistes du « mouvement social italien » subissent des pertes sensibles. Nul doute que les pertes communistes ne soient imputables à la condamnation du mythe de Staline. Toutefois, ces pertes sont compensées par les gains de certains des socialistes de gauche.

Pour juger de l'importance relative de ces gains, de même que de ceux qu'enregistre le parti démocrate chrétien, il faudra attendre de connaître les pourcentages des voix venant de l'augmentation du nombre des électeurs.

Les seuls faits acquis, sur le plan local, sont que si les extrêmes-gauches se maintiennent à la mairie de Bologne, les partis du centre gardent la majorité à Florence, Turin, Venise, tandis qu'ils sont à égalité avec les socialistes et les communistes à Rome, Milan et Gênes, où l'élection d'un maire s'avère pleine de difficultés. A Naples, M. Achille Lauro, chef du parti monarchiste dissident remporte la majorité absolue.

Les élections communales de Naples ont donné les résultats officiels suivants :

- Monarchistes de M. Lauro : 276.618 voix, 51,75 %, 44 sièges ;
- Communistes : 102.555 voix, 19,18 %, 16 sièges ;
- Démocrates - chrétiens : 87.785 voix, 16,42 %, 13 sièges ;
- Socialistes nenniens : 25.878 voix, 4,47 %, 3 sièges ;
- Néo-fascistes : 16.845 voix, 5,15 %, 2 sièges ;
- Monarchistes : 10.185 voix, 1,91 %, 1 siège ;
- Libéraux : 9.057 voix, 1,69 %, 1 siège ;
- Sociaux - démocrates : 4.286 voix, 0,80 %, 0 siège ;
- Corporatistes : 1.757 voix, 0,52 %, 0 siège ;
- Renouveau démocratique : 1.609 voix, 0,31 %, 0 siège.

Le 29 mai. (Ag. Ansa). — Les élections communales pour la ville de Verone ont donné les résultats suivants : démocrates - chrétiens 54.594 voix, socialistes nenniens 27.558, communistes 11.426, sociaux - démocrates 9.280, bloc national (néo-fascistes et monarchistes) 7.576, « Arene » locale 5.191, renouvellement démocratique 1.509.

Rome, 29 mai (Ag. AFP). — Voici les résultats définitifs des élections municipales pour Turin. Les chiffres entre parenthèses se rapportent aux élections de 1952 :

- Parti démocrate chrétien : 188.982 (148.459) ;
- Parti libéral : 25.782 (45.900) ;

- Parti socialiste démocratique : 44.549 (35.855) ;
- Parti communiste : 124.072 (155.152) ;
- Parti socialiste de gauche : 65.967 (41.021) ;
- Parti monarchiste national : 20.184 (6.278) ;
- Parti mouvement social italien : 17.286 (18.568) ;
- Divers : 51.205 (25.235).

Premiers résultats généraux

ROME, le 29 mai (Ag. AFP). — D'après les résultats des élections municipales connus pour 4.657 des 6095 communes de moins de dix mille habitants, dans lesquelles on a voté d'après le système majoritaire, le parti démocrate chrétien l'emporte dans 2724 communes, les partis communiste et socialiste dans 1165 et les autres partis dans 750.

ROME, le 29 mai. (AFP). — D'après un décompte non officiel portant sur près de neuf millions de bulletins dépourvus pour les élections municipales, les partis du centre (démocrate - chrétien, libéral, socialiste démocratique et républicain), ont obtenu 5.840.000 voix. Les partis de gauche (communiste et socialiste) 5.200.000. Les partis de droite (monarchistes et néo-fascistes) 1.400.000 voix.

Un décompte analogue pour les élections provinciales portant sur 15 millions de voix, attribue 7.100.000 voix aux partis du centre, 4.700.000 aux partis de gauche et 1.200.000 aux partis de droite.



Au château de Heidegg dans le canton de Lucerne eut lieu l'inauguration officielle du Musée Suisse de la chasse et de la protection des fauves. En présence de M. Etter, conseiller fédéral, le Musée a été visité pour la première fois par un grand nombre de visiteurs. Notre photo de gauche montre M. Etter visitant une salle. Notre photo de droite montre le président de la Société suisse de tir, M. Charles Jan de Oron tirant au Tir fédéral de campagne dans son stand préféré de Maraçon. Si le président donne l'exemple, l'activité des tireurs doit être réjouissante.